

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 8

28^e année · vendredi 9 mai 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

UN 1^{er} MAI EN REMPART À LA HAINE

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Suisse à l'occasion du 1^{er} Mai avec, pour mot d'ordre, la solidarité et l'union, plutôt que la haine. Un appel à faire barrage contre la progression de l'extrême droite. **PAGES 4-5**

POINT DE MIRE

Le 17 mai, les entrepreneurs au pied du mur

Sonya Mermoud

Journées de labeur interminables, déplacements partiellement payés, pause matinale non rémunérée, salaires à la traîne: les maçons entendent bien mettre les employeurs au pied du mur, exigeant de meilleures conditions de travail. Ils défendront leurs revendications haut et fort le 17 mai prochain, lors de deux manifestations simultanées, à Lausanne et à Zurich. Avec la claire volonté d'influer sur les discussions qui ont déjà été entamées entre Unia et Syna, d'une part, et la Société suisse des entrepreneurs (SSE), d'autre part, en vue du renouvellement de la Convention nationale de travail du secteur principal de la construction (CN). Cet accord expire à la fin de cette année et doit être renégocié pour les quatre prochaines. L'occasion pour ceux qui bâtissent nos logements, nos routes, nos ponts, pour ceux

qui, par tous les temps ou presque, s'échinent sur les chantiers, de se mobiliser pour obtenir des avancées. Ces attentes se justifient pleinement, même si la lutte s'annonce d'ores et déjà coriace, avec des patrons, insatiables, en demandant toujours plus. Les maçons ne réclament pourtant pas la lune mais la possibilité d'avoir une vie à côté du travail. En clair, de pouvoir consacrer davantage de temps à leur famille, leurs proches, leurs loisirs. Ils dénoncent des délais irréalistes et la pression subie. Et luttent pour des journées de huit heures et non de neuf, auxquelles s'ajoutent régulièrement une ou deux heures supplémentaires, sans oublier le temps de déplacement. Un temps au demeurant qui n'est indemnisé qu'après la première demi-heure. Comme s'il s'agissait d'une promenade de santé! La pingrerie des entrepreneurs se mesure aussi à leur refus de prendre en charge la pause casse-croûte de la matinée, ces quinze minutes de respiration dans un job particulièrement harassant. Quant aux salaires, ils stagnent depuis dix ans avec pour résultat un pouvoir d'achat des travailleurs qui s'est érodé. Autant dire que l'heure du rattrapage a sonné. De même que la nécessité d'introduire la compensation automatique du renchérissement au

Les maçons ne réclament pas la lune mais la possibilité d'avoir une vie à côté du travail. En clair, de pouvoir aussi consacrer du temps à leur famille, leurs proches, leurs loisirs.

coût de la vie. Rien d'exagéré. Depuis une décennie, le secteur de la construction se frotte les mains, fort d'un chiffre d'affaires qui a bondi de 19,4%. Parallèlement, les effectifs ont diminué de 1,5%. Les employés bossent davantage tout en étant moins nombreux. Avec les risques que cette situation implique. Rappelons-le: chaque année, près d'un ouvrier de la construction sur six est victime d'un accident. La SSE aurait tout intérêt à entrer en matière sur les revendications des salariés et à redonner un peu de lustre à une profession de plus en plus boudée. Non seulement les apprentis ne se bousculent pas au portillon, mais un tiers d'entre eux interrompent leur formation en cours de route. Quant aux employés de la branche, ils sont un sur deux à ranger prématurément la truelle et à se tourner vers d'autres professions. Conséquences: une pénurie de main-d'œuvre qui ne cesse de s'aggraver. D'ici à 2030 – demain, quoi – il manquera un maçon sur cinq. Dix ans plus tard, la proportion sera d'un sur trois. Un argument supplémentaire pour les travailleurs motivés à construire un rapport de force, afin de bâtir un avenir meilleur. ■

PROFIL



Sabine Dormond, le sésame de l'écriture. **PAGE 2**

CONSTRUCTION
Un maçon témoigne de son quotidien. **PAGE 3**

AMIANTE
Délit d'homicide confirmé pour Schmidheiny. **PAGE 7**

INTERNATIONAL
Des syndicalistes italiens attaqués par Montblanc. **PAGE 8**

Sonya Mermoud

Parcours difficile que celui suivi par la Vaudoise Sabine Dormond, 57 ans, entre enfance chahutée, dépendance et deuil. L'écrivaine et traductrice grandit au sein d'une famille empoisonnée par les non-dits, dans un climat tendu. Elle est une gamine distraite. Une écolière qui aligne les mauvaises notes, perd constamment des objets et va même jusqu'à rentrer de l'école en oubliant d'enfiler ses chaussures. Mais déjà elle aime jouer avec les mots et écrit des poèmes. Cet attrait se révèle néanmoins insuffisant pour la protéger de sa tendance à l'autodestruction. Adolescente, Sabine Dormond devient anorexique. «J'ai arrêté de manger à l'âge de 15 ans. Cette situation a duré trois années environ», témoigne la quinquagénaire, qui atteindra le seuil critique de 39 kilos pour son 1,69 mètre. Avant de tomber dans une autre dépendance, le cannabis. Une substance qui l'aide à regagner du poids, mais l'enferme dans la maladie de l'addiction. «Entre 18 et 34 ans, je fumais jusqu'à 20 joints par jour, tout en me persuadant que je gérais ma vie malgré tout», raconte celle qui traversera de surcroît une épreuve terrible perdant, à 27 ans, l'homme qu'elle aimait alors.

MONTAGNES RUSSES

«Je travaillais à cette époque comme traductrice pour Caritas Suisse à Lucerne. Mon compagnon était aussi employé par l'ONG, comme journaliste. Il a été tué lors d'un reportage en Somalie le 1^{er} septembre 1994.» Ce deuil va encore augmenter sa consommation de marijuana. «J'avais conscience que je raccourcissais mon espérance de vie, mais je ne voyais pas d'autre issue jusqu'à ce que je pousse la porte des narcotiques anonymes, il y a 23 ans.» Ses rencontres avec des personnes abstinentes l'aident à rompre avec son addiction. Et à gérer ses émotions comparées aux montagnes russes. «Je ressentais beaucoup de colère, révélatrice d'une perte de maîtrise. J'ai appris à verbaliser.» Sabine Dormond raconte son histoire dans *Tonitruances*, paru au début de cette année, avec l'espoir d'épauler d'autres malades et leurs proches en misant sur «un effet miroir». «On peut s'en sortir, peu importe le produit», insiste l'auteure, qui anime aussi des ateliers d'écriture et d'improvisation théâtrale à destination de dépendants. Et continue à fréquenter le cercle des narcotiques anonymes où elle reconnaît avoir rencontré des gens extraordinaires. «Cette démarche m'a soutenue et me soutient toujours», confie encore la Vaudoise, alliant délicatesse, élégance et une touche de fantaisie comme en témoignent ses bottines aux lacets de couleurs différentes ou encore une mèche de cheveux plus longue tranchant avec sa coupe courte...

DE LA PAROLE AUX ACTES

Si Sabine Dormond a toujours apprécié écrire, elle rédige ses premiers livres à l'âge de 39-40 ans, alternant entre recueils de nouvelles et romans.



Sabine Dormond puise son inspiration dans le monde d'aujourd'hui. Et se montre particulièrement sensible aux questions liées à la déshumanisation de la société, la robotisation, les migrations ou encore l'intégration.

L'ÉCRITURE, SÉSAME POUR VOYAGER

Dans son dernier livre, «Tonitruances», l'écrivaine Sabine Dormond évoque son combat contre la dépendance. Un douloureux chapitre de sa vie constitutif de sa riche personnalité. A cœur ouvert.

«J'aime changer d'univers. Et le format court correspond bien à un mode de vie où nous sommes constamment interrompus», constate l'écrivaine, puisant son inspiration dans le monde d'aujourd'hui. Et se montrant particulièrement sensible aux questions liées à la déshumanisation de la société, la robotisation, les migrations, l'intégration, etc. Un dernier intérêt qui s'exprime aussi dans son quotidien. Vivant dans un grand appartement à Montreux, la locataire partage son espace avec un réfugié afghan. Un jeune homme timide dont elle souligne les progrès en français et sa volonté de s'insérer dans le monde

professionnel. «Il a travaillé bénévolement à la Soupe populaire et aussi pour la voirie de Vevey sans être du tout payé, ce que je trouve parfaitement injuste... Il rêve aujourd'hui de pouvoir effectuer un apprentissage mais n'a pas d'appui. Notre politique d'accueil est scandaleuse», s'indigne Sabine Dormond, qui a travaillé des années comme traductrice pour le compte de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. Une activité professionnelle en phase avec ses convictions et ses valeurs, dont une, cardinale: «Chaque vie humaine a la même importance. Je déteste l'idée qu'on puisse les hiérarchiser.»

REVERDIR LE SAHARA

Mère de deux grands enfants, en couple, l'écrivaine dit s'accrocher pour rester optimiste dans le contexte actuel, estimant qu'on va droit dans le mur. Elle dénonce pêle-mêle la passivité face au génocide palestinien, les courbettes et allégeances à l'égard de Trump, les préoccupations écologiques qui passent à la trappe... «Je rêverais de voir ceux qui dépendent de l'énergie dans l'exploration spatiale s'atteler à des projets autrement plus extraordinaires, comme celui de reverdir le Sahara. Un exploit nettement supérieur à la volonté de coloniser Mars.» L'essor de l'intelligence artificielle, qui

la prive désormais de son travail de traductrice, suscite des craintes élargies. «Cet outil vide les êtres de leur créativité, ne leur laissant que les aspects bureaucratiques. Je suis sidérée qu'on n'en parle pas davantage», se désole l'auteure, pour qui écrire, «c'est voyager dans sa tête et celle des autres, vivre plein d'existences différentes». Son prochain livre, qui paraîtra en août, illustre bien ses propos. Il relate l'histoire vraie d'une fille d'un vétéran du Vietnam. Un récit rédigé sur demande qu'elle s'est néanmoins approprié, ajoutant aux confidences recueillies et à la réalité des faits la chaire de son imaginaire. Sa passion de l'écriture ne lui permet pourtant pas de vivre. Aussi, Sabine Dormond suit aujourd'hui une formation de professeure de yoga. Et cultive une vision du bonheur de l'ici et du maintenant allié à du temps dégagé pour les personnes qu'elle aime. «Je suis heureuse», affirme sans hésiter l'écrivaine, même si elle doit encore apprendre à se libérer de nouvelles dépendances, comme celle affective ou à un jeu de dés. «J'y passe beaucoup de temps. Et je suis une mauvaise perdante. Je ne résiste pas à la colère», avoue Sabine Dormond, d'une sincérité touchante. ■

EN SUISSE, NOMBRE D'ARTISTES PEINENT À VIVRE DE LEUR MUSIQUE

PALÉO FESTIVAL

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



«IL FAUT TRAVAILLER TOUJOURS PLUS, ET TOUJOURS PLUS VITE»

Alors que la Convention nationale du gros œuvre est renouvelée cette année, un ouvrier nous raconte son quotidien, en espérant que les négociations qui vont démarrer permettront de l'améliorer.

Antoine Grosjean

Ces prochains mois, plus de 80 000 travailleurs dans toute la Suisse vont suivre avec intérêt les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction. Comme eux, Antonio Prattichizzo, du Mont-sur-Lausanne, espère que les tractations qui démarrent en ce moment permettront d'améliorer son quotidien. Car ce coffreur, employé dans le bâtiment depuis plus de 25 ans, y a vu se détériorer les conditions de travail. Membre d'Unia, il a participé à l'assemblée locale du secteur, en mars à Bussigny, où ont été discutées les revendications en vue des négociations. Une augmentation du salaire horaire, des journées de travail plus courtes pour mieux concilier vie privée et vie professionnelle, les déplacements payés dès la première minute (et pas à partir de 30 minutes), la pause matinale de 15 minutes également rémunérée, et une limitation du travail le samedi. Voilà, en gros, ce qu'espèrent obtenir les syndicats. Des objectifs auxquels souscrit entièrement Antonio Prattichizzo.

DES JOURNÉES À RALLONGE

«Une semaine de cinq jours, c'est déjà assez long comme ça. Il ne faudrait pas qu'en plus, les patrons puissent nous mettre régulièrement à contribution le samedi, considère l'ouvrier, âgé de 52 ans. On a parfois des journées de travail très longues, et quand il faut se déplacer dans un autre canton, c'est encore pire. Par exemple, pour arriver à 7h sur un chantier à Genève, je dois partir de chez moi à 4h30, puis rejoindre les collègues pour faire ensemble le trajet en voiture. Et le soir, je ne suis pas chez moi avant 19h ou 20h.» Inutile de dire que ces jours-là, il ne reste pas beaucoup de temps à Antonio Prattichizzo pour ses loisirs, ou simplement pour profiter de sa famille...

Le déplacement lui est certes payé, mais selon un temps de parcours théorique. «C'est calculé avec Google Maps, précise-t-il. Mais s'il y a des bouchons

ou un accident sur la route, on met beaucoup plus de temps. Pourtant, on n'est pas payés plus.»

De leur côté, les associations patronales souhaiteraient introduire une plus grande flexibilité des horaires sur l'année. Ainsi, les employeurs pourraient faire travailler les ouvriers plus longtemps quand il y a beaucoup de demandes dans la construction, et moins aux périodes plus calmes. C'est déjà en partie le cas, puisque la journée de travail est plus longue en été, où elle dure neuf heures. Le total est lissé sur douze mois. «A plein-temps, on est censés faire 2200 heures à l'année», explique Antonio Prattichizzo. Mais pour lui, pas question d'accepter des horaires à la carte comme il les a connus en Italie, où il vivait avant de venir en Suisse. «En été, on ne quittait pas le chantier tant qu'il faisait jour. Les journées de travail duraient alors 13 ou 14 heures. Et souvent, en hiver, on n'avait pas de travail pendant deux mois. C'est comme ça dans beaucoup de pays européens, mais je n'aimerais pas que ça devienne pareil en Suisse. C'est pas une vie!»

PRESSION CROISSANTE SUR LES DÉLAIS

Une chose qui a bien changé depuis qu'il est dans le métier, c'est la pression croissante sur les délais. «J'ai surtout vu ça quand j'étais employé chez des sous-traitants. Même si un chantier démarre en retard, il faut qu'il se termine à temps, déplore le coffreur. Dans ces conditions, si on veut vraiment respecter les délais, on n'a pas toujours le temps de mettre en place toutes les mesures de sécurité, qui sont bien plus poussées qu'à l'époque. Avant, l'accent était mis sur la qualité du travail, mais aujourd'hui, il n'y a plus que la quantité qui compte. Il faut travailler toujours plus, et toujours plus vite. Et aussi avec moins de personnel. Il y a quelques années, on était trois pour monter un mur ou couler une dalle. Aujourd'hui, on n'est plus que deux, ou même tout seul.» Toutefois, il souligne que les entrepreneurs ne sont pas seuls responsables: «Les patrons sont



Antonio Prattichizzo, employé dans la construction depuis plus de 25 ans, y a vu les conditions de travail se dégrader. Le 17 mai, les maçons manifesteront à Lausanne pour exiger des améliorations en vue du renouvellement de la Convention nationale.

aussi mis sous pression par les maîtres d'ouvrage pour réduire les coûts et les délais. C'est une chaîne et, nous, on est le dernier maillon.»

Dans l'entreprise générale où il travaille depuis peu comme chef d'équipe, il ne s'estime cependant pas à plaindre, comparé à ce qu'il a pu voir ailleurs. Notamment sur le plan salarial. Le problème, c'est que le coût de la vie, les loyers et les primes d'assurance maladie ne cessent d'augmenter, et qu'avec cinq enfants dans sa famille recomposée, il faut parfois se serrer la ceinture. «Notre pouvoir d'achat diminue tout le temps, alors on espère toujours avoir une augmentation pour pouvoir partir au moins une fois par an en vacances.»

UN MÉTIER USANT

Et puis, il y a la pénibilité du travail. Les lourdes charges à porter – malgré les moyens mécaniques – et les intempéries. En tant que coffreur, Antonio Prattichizzo y est particulièrement exposé. Toujours à travailler en extérieur, qu'il pleuve, qu'il neige ou que ce soit la canicule. «Il m'est déjà arrivé, par grand froid, de devoir casser une couche de glace avant de pouvoir couler une dalle. Avant, quand il y avait de fortes intempéries, on pouvait rester à la maison en étant payé à 80%. Pouvoir s'arrêter de travailler quand les conditions météo deviennent trop extrêmes, ce ne serait pas du luxe.» Avec tout ça, le quinquagénaire natif

des Pouilles ne cache pas une certaine usure. Il travaille depuis ses 14 ans, en étant passé par la vente, l'agriculture et la charpenterie, avant de venir en Suisse, au début en tant que saisonnier. «Avec l'âge, on est plus vite fatigué. Je m'entretiens, je fais du sport, mais c'est un travail qui use. J'ai de l'arthrose, des douleurs partout. On est tous comme ça dans la construction.» Antonio Prattichizzo compte déjà les huit ans qu'il lui reste jusqu'à la retraite anticipée – pour autant que l'âge de l'AVS ne soit pas relevé d'ici là. «Avec nos métiers, la préretraite, c'est mérité.» ■

Non aux licenciements chez Groupe E

L'énergéticien romand annonce la suppression de 188 postes, mesure inacceptable pour Unia, qui dénonce la gestion irresponsable de l'entreprise.

Rocco Zacheo

Coup de tonnerre dans les branches de l'énergie et de la technique du bâtiment. Groupe E, acteur majeur du secteur avec ses 2600 employés et ses filiales réparties sur le territoire romand, a annoncé dans la matinée du 16 avril un plan de restructuration massif. L'entreprise prévoit la suppression

de 188 postes et argumente cette décision par la baisse de son chiffre d'affaires, passé de 1,095 milliard de francs en 2023 (année record) à 1,051 milliard en 2024 (soit une baisse de 44 millions). Quant au résultat opérationnel, il s'est établi à 12 millions contre 18 millions en 2023. Le syndicat Unia a réagi «avec colère et fermeté» à cette annonce en dénonçant dans son communiqué «une

décision brutale» qui touchera les filiales des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Valais et Jura. Le Jura bernois est aussi concerné. Il met également en avant l'absurdité de cette mesure en soulignant que «Groupe E s'est illustré ces dernières années par une stratégie expansionniste démesurée et une politique de prix agressive». Aujourd'hui, c'est donc aux travailleuses et aux travailleurs de payer les conséquences «d'une gestion irresponsable».

Le communiqué rappelle enfin que l'entreprise n'est pas tout à fait comme les autres, puisque certaines collectivités publiques sont entièrement impliquées dans sa gestion et qu'elles ont donc une responsabilité directe dans le contexte et les décisions dénoncées. Le Canton de Fribourg compte parmi les actionnaires majoritaires, avec 80% de participations; celui de Neuchâtel est aussi détenteur d'un important quota d'actions.

GASPILLAGE DE COMPÉTENCES

Unia souligne le peu de logique de la décision du groupe romand en spécifiant que «la branche de l'installation

électrique est en pleine croissance» et que les licenciements annoncés vont générer nécessairement une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. «C'est un gaspillage de compétences, de savoir-faire et de potentiel humain». Le syndicat exige donc le maintien des emplois et appelle les travailleuses et les travailleurs touchés à s'organiser collectivement. En dénonçant par ailleurs l'absence totale de consultations préalables, il s'engage à défendre les droits de ses membres et organisera très vite des discussions afin de déterminer les mesures à adopter. Il a exigé et obtenu «de la direction du groupe d'être pleinement impliqué dans la procédure de consultation et aux autres négociations avec la direction, dans le respect des délais légaux».

Groupe E déclare, de son côté, qu'il assumera entièrement «ses responsabilités». Les partenaires sociaux se sont désormais mis à table pour négocier un plan social. Cette phase de consultation est appelée à se prolonger jusqu'au 16 mai prochain. Sauf bouleversements, les licenciements seront prononcés à la fin de ce même mois. ■

BRÈVE

VOTRE SALAIRE EST-IL JUSTE?

L'Union syndicale suisse (USS) lance une nouvelle plateforme pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs de contrôler leur salaire en fonction de leur profession, de leur formation, de leur âge et de leur lieu de travail. Il se base sur le salaire médian usuel (la moitié des travailleurs gagnent plus et l'autre moitié moins), et donne une fourchette précise des revenus des employés ayant un même profil. Le nouveau calculateur de salaire, toujours gratuit et garantissant l'anonymat, indique désormais si un 13^e salaire est obligatoire ou non, ainsi que la durée de la semaine de travail pour un emploi à plein temps. Les salaires minimums fixés dans les conventions collectives de travail (CCT) y figurent également. Autant d'informations qui permettent ensuite de mieux négocier.

Ce nouvel outil repose sur les données de l'enquête suisse sur la structure des salaires 2022 de l'Office fédéral de la statistique, regroupant 2,3 millions de revenus versés par quelque 35 000 entreprises. Toutes les professions ne sont donc pas répertoriées.

L'USS, dans un communiqué, rappelle que «la transparence salariale constitue un levier essentiel de la lutte contre la discrimination salariale», les femmes touchant toujours environ 16% de moins que les hommes pour des postes équivalents. Pour mémoire, le premier calculateur des salaires a été créé en 2004 comme outil de soutien pour l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Il a été adapté plusieurs fois depuis. ■ AA



La banderole déployée lors du défilé du 1^{er} Mai à Fribourg.

UN SIGNAL CLAIR CONTRE LE NATIONALISME ET LA XÉNOPHOBIE

Placé sous la thématique «La solidarité plutôt que la haine – l'union fait la force», le 1^{er} Mai a rassemblé des dizaines de milliers de personnes dans les rues de plus d'une cinquantaine de villes et de communes du pays. Au cœur de la rencontre: la nécessité de lutter contre la montée de l'extrême droite. Temps forts en Suisse romande.

L'intégralité des comptes rendus des manifestations est à lire sur le site: evenement.ch

La question de rester les bras croisés. Face à la montée de l'extrême droite, les syndicats ont lancé, ce 1^{er} Mai, un cri de ralliement clair: «La solidarité plutôt que la haine – l'union fait la force.» Une thématique qui a été déclinée dans l'ensemble des rassemblements et a alimenté les discours. Présente à la manifestation à Zurich, Vanja Alleva, présidente d'Unia, a partagé son inquiétude: «Partout où la droite raciste a le vent en poupe, les droits fondamentaux, les droits humains et les libertés éprement acquises sont en danger. C'est terrifiant.» En réponse, la responsable d'Unia a insisté sur la nécessité de poursuivre le combat syndical pour l'égalité et la justice. Dans un contexte d'attaques toujours plus brutales d'associations patronales néolibérales, elle en a appelé à une solidarité essentielle. «L'UDC, le parti des milliardaires et des populistes, n'a pas de solutions raisonnables aux problèmes urgents de la population active. Ce parti ne fait rien contre la perte de pouvoir d'achat, ni contre la hausse des loyers.» Et Vanja Alleva de fustiger l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» présentée «hypocritement» comme un projet en faveur de la durabilité. «Le parti de Blocher se sert des réfugiés et des migrants comme de boucs émissaires.» Aussi, Unia s'engage à combattre fermement le texte. Le nationalisme, la xénophobie, les guerres, les menaces contre l'Etat de droit, mais aussi la baisse des salaires réels, les emplois précaires, les rémunérations indécentes ont émaillé les prises de parole. Quelques spécificités des manifestations romandes.



Lausanne



Genève



Neuchâtel

NEUCHÂTEL APPEL À LA MOBILISATION DES MAÇONS



Neuchâtel



Neuchâtel

Quelque 200 personnes ont défilé dans les rues de Neuchâtel le 30 avril, partant du lieu symbolique de la Fontaine de la Justice. La manifestation, qui s'est terminée par une partie festive, aura notamment offert l'occasion à Unia de battre le rappel en vue de la manifestation des maçons le 17 mai prochain à Lausanne et à Zurich. Des salariés qui luttent pour obtenir des avancées dans le cadre du renouvellement de leur Convention nationale collective de travail. ■ SM

FRIBOURG SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE



Fribourg

La place Georges-Python a réuni des militants syndicaux, pour la paix en Palestine, pour l'environnement, pour l'égalité, mais aussi une conseillère fédérale socialiste... huée pour son manque de positionnement à gauche, que ce soit sur le dossier des retraites ou face au génocide en cours à Gaza. Après plusieurs prises de parole, plus de 400 manifestants ont défilé dans les rues de Fribourg, portant des drapeaux syndicaux et pro-Palestiniens, ainsi que des pancartes contre les coupes budgétaires annoncées la veille par le gouvernement cantonal dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, des hôpitaux ou encore des EMS. Une banderole d'Unia et de Syna a dénoncé également les licenciements au Groupe E. ■ AA

Le 1^{er} Mai à Fribourg en audio: www.evenement.ch

SION ON SE SOUVIENT DE MATTMARK



Sion

La Fête des travailleuses et travailleurs, à Sion, a été célébrée sur fond de commémoration de la tragédie du chantier de Mattmark, lors de laquelle, il y a 60 ans, 88 ouvriers, en majorité italiens, avaient perdu la vie à la suite de l'effondrement d'un glacier. La communauté italienne était d'ailleurs coorganisatrice de ce 1^{er} Mai, marqué aussi par les prises de parole de deux personnalités politiques valaisannes de premier plan: les socialistes Mathias Reynard, nouveau président du Conseil d'Etat, et Patricia Constantin, nouvelle présidente du Grand Conseil. ■ AG

GENÈVE CONTRE LES FACHOS ET LES ABUS PATRONAUX

Des causes disparates ont surgi auprès des 4000 manifestants – décompte des syndicats. La plus importante s'est affichée en tête de cortège, entourée par de multiples drapeaux Unia. «Contre les fachos et les abus patronaux – Défendons

les salaires, pas les frontières.» Un mot d'ordre tourné vers la défense des acquis des travailleuses et des travailleurs et la dénonciation de l'extrême droite. Au parc des Bastions, il y a eu un temps bref pour les discours. Dont celui de Joao de Carvalho Figueiredo,

machiniste de la construction et président d'Unia Genève, qui a rappelé les enjeux motivant la grande manifestation nationale de la branche, prévue le 17 mai à Zurich et à Lausanne. ■ RZ



Genève

LAUSANNE LE SALAIRE MINIMUM CANTONAL EN LIGNE DE MIRE

La capitale vaudoise a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Un cortège précédé, sur la place du Château, par les interventions de représentants syndicaux. Au cœur des discours, la nécessité de lutter contre la montée de l'extrême

droite et des combats cantonaux plus ciblés, comme celui en faveur de l'introduction d'un salaire minimum. A ce propos, Bououar Benmenni, président d'Unia Vaud, a fustigé le contre-projet du Conseil d'Etat, qualifié de coquille vide avec «son record

national d'exceptions». «C'est une honte, un mépris des personnes les plus modestes. Nous voulons un salaire minimum, non pas minimaliste.» ■ SM



Lausanne

LE SENTIER PIERRE-YVES MAILLARD EN «GUEST STAR»

La vallée de Joux, le 1^{er} Mai a été célébré dans un décor très champêtre, avec le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, en guest star. Environ 200 personnes ont pris part à un repas offert par Unia, dans un refuge pastoral aux

airs de guinguette et aux sons de l'accordéon pour animer la fête. Dans son discours, Pierre-Yves Maillard a souligné le rôle des syndicats face à la montée de l'extrême droite dans le monde. Il a également eu une pensée pour Christiane Brunner, décédée

récemment: «C'est elle qui m'a fait entrer dans le mouvement syndical en m'engageant à la FTMH». Pour sa part, le président d'Unia Vaud, Bououar Benmenni, a plaidé pour le salaire minimum vaudois. ■ AG



Le Sentier

MOUTIER LA VOIX DES FEMMES EN FORCE

Le 1^{er} Mai interjurassien a réuni plus de 300 personnes avec, au cœur de la manifestation, des revendications des femmes pour la justice et l'égalité. Après avoir réclamé une minute de silence en mémoire de Christiane Brunner, Dominique Hausser, président de l'Union

syndicale jurassienne, s'est exprimé sur la montée du fascisme prospérant sur la dérive de l'ultralibéralisme. Lilia Benyzeza, de la commission migration d'Unia, a déploré le sort trop souvent réservé aux migrants dans notre pays. Sans eux, «pas de routes, pas d'hôpitaux, pas d'écoles, pas

de tunnels». Les membres du Collectif Féministe Jura ont provoqué une vive émotion en incarnant de façon spectaculaire les 14 féminicides survenus en Suisse depuis le début de l'année (le double qu'en 2024!). ■ PN



Moutier



**Pas touche
au dimanche!**

Le Parlement veut permettre douze ouvertures dominicales des magasins par an au lieu de quatre actuellement. Conséquences pour le personnel : plus de stress et de pression, moins de temps libre et une protection de la santé affaiblie.

Dites NON à plus de travail du dimanche dans la vente et signez la pétition !

**Signez
la pétition!**




Journée de l'industrie

**Participation dans l'entreprise
et protection des membres des CoPe**

Lundi 19 mai 2025, 10h00 – 13h00
Secrétariat central Unia, Weltpoststrasse 20, Berne

Programme :

- Présentation des résultats d'une étude de la HES Fribourg sur la participation et la protection contre le licenciement des membres des CoPe dans l'industrie
- Discours du **conseiller fédéral Guy Parmelin**
- Discours de **Pierre-Yves Maillard, président de l'USS**
- Mots de conclusion de **Vania Alleva, présidente d'Unia**

Plus d'informations :
unia.ch/journee-industrie
Inscription : jusqu'au 13 mai par e-mail à industrie@unia.ch.



L'ANCIEN PATRON D'ETERNIT CONDAMNÉ À 9 ANS ET 6 MOIS DE RÉCLUSION

La Cour d'assises d'appel de Turin a réduit la peine contre Stephan Schmidheiny, mais a confirmé le délit d'homicide involontaire aggravé pour une partie des 392 victimes au centre du procès. Place au recours en cassation.

Claudio Carrer, «Area»

Stephan Schmidheiny a tué des ouvriers d'Eternit et des citoyens de Casale Monferrato. C'est ce qu'a établi le 17 avril dernier la Cour d'appel de Turin, condamnant le magnat suisse à une peine de 9 ans et 6 mois d'emprisonnement pour homicide involontaire et blessures involontaires aggravées à l'encontre d'une partie des 392 victimes au centre du principal volet du procès «Eternit bis». Ce procès concernait les décès par mésothéliome causés par les poussières de l'usine de Casale que Schmidheiny, en tant que dirigeant suprême de la multinationale suisse du ciment-amiante, a contrôlée entre 1976 et 1986.

Le verdict de la Cour, rendu public par la présidente Cristina Domaneschi à l'issue de trois heures de délibération, confirme en substance celui des juges de première instance de la Cour d'assises de Novare, qui avait condamné l'accusé en juin 2023 à 12 ans de réclusion, toujours pour homicide involontaire aggravé. Cette décision avait été contestée tant par l'accusation, qui avait renouvelé dans ce procès en appel sa demande de condamnation à la réclusion à perpétuité pour homicide volontaire, que par la défense, qui demandait l'acquittement total de Schmidheiny. Les juges d'appel ont donc rejeté les arguments des deux parties, qui ont toutefois la possibilité de se pourvoir devant la Cour suprême de cassation. Et c'est ce qu'a annoncé vouloir faire la défense.

En attendant de connaître les détails qui figureront dans les motifs du jugement (qui devront être déposés dans un délai de 90 jours), il ressort de la lecture du dispositif que la Cour a partiellement réformé le verdict des juges de Novare. Pour 75 cas, Schmidheiny a été «acquitté parce que les faits ne sont pas avérés»: probablement parce que le diagnostic de mésothéliome n'a pas été jugé certain ou parce que le lien de causalité entre le décès et la diffusion de l'amiante imputable à la conduite de Stephan Schmidheiny n'a pas été reconnu «au-delà de tout doute raisonnable» (comme l'exige la loi). En première instance, l'accusé avait déjà été acquitté dans 46 cas et la Cour d'appel

en a maintenant ajouté 29 autres. La même Cour a toutefois décidé de «ne pas donner suite» pour un autre groupe de 27 victimes, le délit étant considéré comme «prescrit». La prescription est intervenue dans 19 cas entre le 7 juin 2023 (date du jugement de Novare) et le 17 avril 2025, date à laquelle l'arrêt d'appel a été rendu. Il ressort également du dispositif que, pour trois autres cas, la Cour d'appel a requalifié le délit initial d'homicide involontaire en délit de blessures involontaires aggravées et a constaté la prescription. A la suite de ces «corrections» par rapport au jugement de première instance, la peine a donc également été redéterminée, réduite de 12 ans à 9 ans et 6 mois.

LES PREMIÈRES RÉACTIONS

«Il s'agit d'une confirmation importante en termes d'années d'emprisonnement», commente la substitut du procureur général auprès de la Cour d'appel de Turin, Sara Panelli. «Bien sûr, aucune condamnation n'est satisfaisante, mais l'accusation élaborée par la Cour d'assises de première instance a été maintenue. Cela peut être dit et c'est important. Ensuite, pour les faits déclarés prescrits ou configurés autrement, nous devons bien sûr lire les motivations pour comprendre le raisonnement de la Cour», a déclaré la magistrate. «La réduction de la peine est dictée par les cas qui sont entre-temps tombés sous le coup de la prescription», explique pour sa part l'avocate de la partie civile M^e Laura D'Amico. Même parmi les représentants des victimes et de leurs familles, un certain optimisme règne: «La culpabilité a été confirmée et nous considérons donc ce jugement comme une affirmation de la justice. Nous espérons que cela contribuera à faire toute la lumière sur cette affaire, car une catastrophe de cette ampleur qui ne serait pas suivie d'une condamnation importante serait le comble. Ce serait un échec de la justice», commente Bruno Pesce, de l'Association des familles et des victimes de l'amiante de Casale Monferrato (AFEVA). Du côté de la défense, l'avocat M^e Astolfo Di Amato s'exprime ainsi: «Nous sommes partiellement satisfaits de la



Le verdict de la Cour, rendu public par la présidente Cristina Domaneschi à l'issue de trois heures de délibération, confirme en substance celui des juges de première instance de la Cour d'assises de Novare.

partie de notre appel qui a été accueillie. Nous ferons appel devant la Cour de cassation pour le reste.»

AFFAIRE RENVOYÉE DEVANT LA COUR DE CASSATION

La Cour de cassation a, jusqu'à présent, annulé toutes les condamnations prononcées au cours des quinze dernières années à l'encontre de Schmidheiny par les Cours d'appel: en 2014, elle avait en effet cassé la condamnation à 18 ans pour catastrophe environnementale prononcée lors du premier procès historique; et plus récemment, dans le cadre de l'affaire Eternit bis, concernant l'usine de Bagnoli où le milliardaire suisse a été condamné en première et deuxième instance à 3 ans et demi pour un cas de décès par mé-

sothéliome, elle a annulé la décision des juges napolitains et ordonné la revente du procès en appel. Il en a été de même dans la procédure concernant l'usine de Cavagnolo: dans cette affaire, la Haute Cour a annulé à deux reprises le jugement d'appel (dans lequel Schmidheiny avait été condamné à 1 an et 8 mois pour homicide involontaire sur la personne d'un ancien ouvrier décédé d'asbestose) et ordonné la reprise du procès. Le résultat final est un non-lieu, puisque l'affaire est prescrite depuis le 17 avril 2025.

Il faudra maintenant attendre quelques mois pour savoir si le nouveau jugement rendu à Turin dans le volet le plus important de l'affaire Eternit bis aura un meilleur sort devant les juges de la Cour suprême. En particulier en ce qui

concerne le lien de causalité entre les décès et le comportement de l'accusé, un des aspects les plus controversés de toute l'affaire. Cette attitude a d'ailleurs également été portée à l'attention de la Cour lors de la dernière audience avant que la chambre du Conseil ne se retire, par l'avocat de la défense M^e Guido Carlo Alleva, qui est intervenu pour la dernière réplique. Une intervention dans laquelle il a réaffirmé la thèse d'une «étrangeté» substantielle de Schmidheiny: «On ne peut lui attribuer une responsabilité générale pour ce qui s'est passé; l'usine existait depuis 1907 et, malheureusement, Casale est polluée depuis lors.» L'affaire judiciaire de Stephan Schmidheiny en Italie n'est donc pas close. ■

Vente: «Pas touche au dimanche!»

Unia a lancé une pétition contre l'extension des ouvertures dominicales des magasins discutée au Parlement, dénonçant une attaque massive contre les conditions de travail des salariés.

Sonya Mermoud

Permettre aux commerces de détail d'ouvrir leurs portes douze dimanches par an au lieu des quatre actuellement autorisés: un projet contre lequel s'opposent catégoriquement Unia et ses membres dans la vente. Qui ont lancé une pétition nationale en ligne dans ce sens. Cette décision a été prise le 29 avril, lors de la conférence de branche qui s'est tenue à Berne, réunissant une soixantaine de personnes. «L'idée est de faire pression sur le Parlement et aussi de donner de la visibilité aux salariés du secteur. On ne peut discuter de leur sort sans tenir compte de leur avis. Et les employés ne veulent pas de cette extension», précise Anne Rubin, coresponsable de la branche du commerce de détail d'Unia. Rappelons que la proposition d'élargissement des ouvertures dominicales émane d'une initiative du



Unia et ses membres dans la vente s'opposent à l'initiative du canton de Zurich voulant élargir à douze le nombre de dimanches, contre les quatre actuels, où l'on pourrait faire ses courses.

canton de Zurich, actuellement discutée sous la Coupole.

TACTIQUE DU SALAMI

«Elle constitue une attaque massive contre la Loi sur le travail et les conditions de travail de milliers d'employés», poursuit la syndicaliste, estimant que ses conséquences seraient énormes, non seulement pour le personnel de vente mais aussi pour celui du nettoyage, de la logistique, de la sécurité; et associant la libéralisation des horaires d'ouverture à un affaiblissement de la protection légale des salariés. «C'est une dangereuse tactique du salami et une charge supplémentaire inutile pour le personnel concerné déjà mis à rude épreuve.» Anne Rubin s'inquiète en particulier pour la santé des travailleuses et des travailleurs et du risque accru d'épuisement professionnel, de dépression, mais aussi d'isolement dans la société.

SANTÉ DU PERSONNEL EN DANGER

«Davantage de travail dominical rend malade et entraîne moins de temps de repos, plus de stress et l'isolement social.» Une situation d'autant plus inacceptable que les employés du domaine touchent des salaires bas, sont confrontés à une charge de travail élevée et évoluent dans un secteur où la pénurie de personnel ne cesse d'augmenter. Dans le texte de sa pétition «Pas touche au dimanche!», Unia rappelle encore que les trois quarts des votations sur la prolongation des heures d'ouverture se sont soldées par des refus de la population. Et que de nombreux cantons ne veulent même pas les quatre dimanches autorisés actuellement. Quoi qu'il en soit, Unia prévient: si le Parlement ne revoit pas sa position, il envisagera de lancer un référendum. ■

Pour signer la pétition: unia.ch/pas-touche-au-conge-du-dimanche

MONTBLANC ATTAQUE EN JUSTICE DES SYNDICALISTES ITALIENS

Après avoir permis à des travailleurs exploités de retrouver des conditions de travail décentes, des militants de Sudd Cobas sont poursuivis par le groupe Richemont pour diffamation et coercition.

Textes Manon Todesco

Dans sa récente enquête*, Public Eye révèle un nouveau rebondissement dans le conflit social chez Montblanc, dans l'industrie textile, entre la Suisse et l'Italie. Rappelons brièvement les faits: la marque Montblanc, qui propose des stylos et des montres de luxe, ou encore des bijoux et des pièces de maroquinerie, appartient au groupe suisse Richemont. Pour les sacs et autres porte-monnaies, la «maison» Montblanc les fait fabriquer en Italie, à Florence plus précisément, capitale historique de la maroquinerie européenne. Notamment chez Z Production, un fournisseur de Richemont. Public Eye rencontre deux de ses ouvriers originaires du Pakistan et comprend rapidement que les conditions de travail n'y sont, elles, pas luxueuses... La plupart des 70 employés sont originaires du Pakistan, d'Afghanistan ou de Chine et sont au bénéfice de contrats de travail d'«apprentis à temps partiel» de 30 heures par semaine. La réalité est en fait toute autre. «On devait travailler jusqu'à 8h du soir, soit douze heures par jour, avec une demi-heure de pause seulement et ce, six jours par semaine, dénonce l'un des ouvriers. On ne pouvait pas non plus prendre des vacances.» Les heures qui dépassaient celles prévues par le contrat étaient rémunérées à hauteur de quelques centaines d'euros en liquide, informe Public Eye, mais après d'autres déductions, son salaire s'élevait à 900, voire 1000 euros par mois. Soit environ 3 euros l'heure. Ça, c'était en 2019. Quelques années plus tard, ils sont treize travailleurs à décider de ne plus se laisser faire et poussent la porte du jeune et vicinatif syndicat Sudd Cobas, près de Florence. Des actions syndicales sont menées. En 2023, un accord est signé entre l'entreprise et les représentants des travailleurs, qui comprend un temps de travail réglementé, un droit aux congés et un salaire décent. Le soulagement sera de courte durée, car Richemont résilie son contrat avec Z Production, et les employés sont licenciés.

JUSTICE SAISIE

Si le groupe justifie sa décision en expliquant que Z Production avait à plusieurs reprises enfreint le code de conduite de Richemont pour les fournisseurs et assure ne rien savoir du conflit social précédent, Sudd Cobas estime qu'il est impossible que Richemont n'ait pas été au courant... Le syndicat se mobilise de nouveau pour négocier péniblement le reclassement des travailleurs, ce qui est partiellement obtenu, Richemont estimant que les fournisseurs sont des «entreprises indépendantes» et qu'il leur revient «entièrement de décider qui ils veulent embaucher ou licencier». La bataille n'est pas gagnée et les emplois sont sans arrêt menacés. En 2024, Sudd Cobas décide de s'allier à d'autres syndicats et aux membres du réseau international Clean Clothes Campaign (CCC), dont Public Eye fait partie, pour organiser une journée de protestation internationale. Des actions ont lieu devant les boutiques Montblanc de plusieurs villes italiennes, mais aussi à Berlin, Lyon, Zurich, Genève et Bâle, avec pour slogan: «Made in Italy? Shame in Italy!»

Ces actions largement relayées dans les médias ne plaisent pas à Montblanc, qui engage en janvier dernier des poursuites judiciaires à l'encontre de Sudd Cobas et demande d'interdire sur le champ aux syndicalistes de manifester devant ses magasins. «Cette requête est anticonstitutionnelle, et aucune instance privée n'avait tenté d'obtenir ce type de décision de justice en Italie depuis les années 1970, avait alors dénoncé la militante syndicale Francesca Ciuffi. L'entreprise exige ainsi que le droit de faire des profits prime sur le droit de manifester.»

RÉPUTATION TERNIE

En parallèle, elle et deux autres militants, sont poursuivis pour diffamation et coercition. «Comme l'indique la plainte, Montblanc s'offusque que son nom soit associé aux conditions de travail imposées par l'un de ses fournisseurs», souligne Public Eye. L'entreprise annulera sa demande d'interdiction de manifester, mais ne retirera pas sa plainte pénale contre les membres de Sudd



Action de protestation Sudd-Cobas devant le bâtiment de la Pelletteria Richemont à Scandicci, Florence.

Cobas. Interrogé par Public Eye, Richemont répond que «ces personnes mènent une campagne de diffamation contre Montblanc», basée sur les déclarations «d'un tout petit nombre d'anciens travailleurs». Elles exploiteraient la fin de la relation commerciale avec Z Production pour «nuire à la réputation de Montblanc, tant en Italie qu'au niveau international».

Pour l'ONG, «le fait qu'une entreprise faisant partie de la galaxie Richemont porte plainte contre les personnes qui s'engagent en faveur des droits de travailleurs qui ont été exploités pendant des années dans la fabrication de ses produits, plutôt que de les soutenir et trouver une solution, détonne avec l'image d'entreprise socialement responsable que le groupe cherche à se donner».

De leur côté, les syndicalistes ont décidé de riposter et de porter plainte contre Z Production mais aussi contre Richemont pour contester les licenciements au nom de six travailleurs lésés. Obtenir gain de cause serait une immense victoire pour Sudd Cobas, insiste Public Eye. «Si un tribunal concluait que le groupe est directement responsable des conditions de travail en vigueur chez ses fournisseurs, cela créerait un précédent pour l'ensemble de la région de production de Florence et au-delà.» En attendant un procès qui pourrait durer des années, les ouvriers sont au chômage et à la recherche d'un emploi décent dans le secteur... ■



* Pour en savoir plus sur cette enquête

DES PRATIQUES PEU LUXUEUSES

Conclure des contrats d'apprentissage avec les employés, alors que ces personnes travaillent en réalité des semaines complètes, lesquelles ne sont pas rémunérées comme le prévoit la loi: il paraît que Z Production n'est pas la seule entreprise à agir de la sorte. Un rapport d'Abiti Puliti sur le secteur de la mode et du luxe en Italie dénonçait déjà en 2014 une pratique très répandue en Toscane et ailleurs. «Lors de nos recherches, nous avons pu constater que le secteur du luxe recourt aux mêmes pratiques que la *fast fashion*, explique Deborah Lucchetti, l'une des auteures de ce rapport, qui a également participé à une étude de la CCC de 2023 sur l'industrie de la mode en Europe. «Les fournisseurs sont mis sous pression, encouragés à violer la loi et les conventions collectives de travail pour faire baisser les coûts. Comme ils ne touchent pas assez d'argent pour pouvoir couvrir tous les frais - à commencer par les coûts de travail et de sécurité - ils ont recours à des sous-traitants. Cette situation est d'autant plus révoltante au vu des prix exorbitants des articles de luxe. C'est exactement ce que nous avons constaté avec Montblanc.»

Ces cas d'exploitation de la main-d'œuvre n'étant un secret pour personne dans cette industrie et dans cette région d'Italie, Public Eye estime que Richemont «aurait donc dû se montrer vigilant». ■

BRÈVE

LE STRESS AU TRAVAIL, TUEUR EN SÉRIE

Le stress au travail tue chaque année quelque 10 000 personnes sur le Vieux-Continent. Ce chiffre, communiqué par la Confédération européenne des syndicats (CES), ressort d'une étude de l'Institut syndical européen présentée lors de la Journée internationale de commémoration des victimes du travail, le 28 avril. La CES précise que, dans les 27 Etats membres de l'UE et au Royaume-Uni, 6193 décès dus à des maladies coronariennes sont imputables aux risques psychosociaux relatifs à l'activité professionnelle, et que les suicides à la suite d'une dépression liée au travail concernent 4843 personnes. Ces informations montrent que ces types de dangers pour les salariés sont plus fréquents que les accidents physiques qui ont tué, en 2022, 3286 employés dans l'UE. La CES souligne par ail-

leurs que les travailleuses sont nettement plus menacées par les risques psychosociaux que leurs homologues masculins, étant davantage exposées à de longues heures de travail, à l'insécurité de l'emploi ou encore au harcèlement moral. Déséquilibre entre les sexes, mais aussi disparité géographique. Les décès liés au stress sont ainsi plus fréquents en Europe centrale, en Europe orientale et en Europe du Sud-Est. Dans ce contexte, la CES réitère sa demande à la Commission européenne de présenter d'urgence une directive relative à la problématique. Celle-ci devrait contraindre les employeurs à identifier les risques psychosociaux avec les syndicats et les salariés, les obligations légales ayant pour effet de motiver neuf entreprises sur dix à prendre des mesures de santé et de sécurité au travail. ■ SM

EUROPE SOCIALE

ATTAQUE FRONTALE CONTRE LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Roland Erne

Le 24 avril 2013, l'immeuble industriel Rana Plaza s'est effondré au Bangladesh, provoquant la mort de 1100 ouvriers et ouvrières du textile et 2000 blessés. Le 21 novembre de cette même année, une tragédie s'est également produite en Europe avec l'écroulement du centre commercial Maxima, inauguré en 2011, dans le quartier de Zolitūde à Riga (Lettonie). Bilan: 54 vendeuses, clients et secouristes ont perdu la vie; 41 autres personnes ont été blessées.

Des dysfonctionnements. Ces catastrophes ont mis en lumière les dysfonctionnements qui les ont rendus possibles: le non-respect des obligations sociales par les multinationales et leurs fournisseurs, la déréglementation des mesures de protection légales. Après la crise financière de 2008, les normes sociales ont été remises en cause partout dans le monde afin d'améliorer le climat des affaires, de réduire les dépenses publiques, d'alléger les charges administratives des entreprises et de stimuler les investissements. Mais les tragédies et la vague de déréglementations ont déclenché un mouvement transnational de contestation. Malgré l'opposition du lobby économique, le Parlement européen et le Conseil des ministres ont adopté en juillet 2024 une directive européenne sur les chaînes d'approvisionnement qui oblige les entreprises à respecter des normes fondamentales en matière de travail et d'environnement tout au long de leurs chaînes de production.

Commissaire à la déréglementation. Après la tragédie du Zolitūde, le Premier ministre letton de l'époque, Valdis Dombrovskis, a démissionné avant d'être promu quelques mois plus tard commissaire européen. Cela s'est produit avant que la commission d'enquête parlementaire de son pays ne lui attribue la «responsabilité politique et morale» du drame. Selon son rapport, le gouvernement de Dombrovskis avait délibérément supprimé la surveillance légale du secteur de la construction et aboli l'agence nationale de contrôles. Afin d'assurer sa réélection à la présidence de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a promis aux députés Verts et sociaux-démocrates à l'automne 2024 de mettre en œuvre la directive sur les chaînes d'approvisionnement. Mais après sa nomination, elle a désigné Dombrovskis à la tête de la puissante Direction générale des affaires économiques et financières et également commissaire européen à la déréglementation pour la «mise en œuvre et la simplification», afin de réduire «les charges administratives et déclaratives des entreprises».

Dombrovskis a présenté le nouveau paquet de lois «omnibus» fin février 2025, affaiblissant clairement la directive européenne sur les chaînes d'approvisionnement: les entreprises pourront se limiter à surveiller les pratiques de leurs fournisseurs directs, et non plus celles de leurs chaînes d'approvisionnement élargies. Les contrôles seront effectués tous les cinq ans, et non plus chaque année. En outre, les entreprises ne devraient plus être tenues pour responsables des violations des droits du travail, des droits environnementaux et des droits humains commises par leurs fournisseurs. Enfin, celles qui ne respectent pas leurs obligations de diligence ne devraient plus être sanctionnées par des amendes dissuasives à l'échelle européenne, mais uniquement au niveau national. Reste à savoir si ces propositions seront mises en œuvre, devant encore être approuvées par le Parlement européen et une majorité des Etats membres. ■



Roland Erne a été laborantin et secrétaire national de la jeunesse du Syndicat industrie et bâtiment. Depuis 2003, il est professeur d'université en intégration européenne et en relations du travail à l'University College de Dublin.

1^{er} MAI

Les employés de la Genève internationale se rebiffent face aux coupes budgétaires.

PAGE 11



ENGAGEMENT

La Fanfare militante de Lausanne au cœur des luttes sociales.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Patricia Constantin, du patronat au syndicat, en passant par la politique.

PAGE 14

DRAME DE MALLEY: NÉGLIGENCE SOUPÇONNÉE

Les points d'ancrage de l'échafaudage effondré en juillet 2024 auraient été mal contrôlés, selon la RTS. Par ailleurs, le chantier reste en partie bloqué.

Antoine Grosjean

Près de dix mois après l'effondrement de l'échafaudage de la tour Malley Phare, en construction à Prilly, près de Lausanne, de grandes incertitudes planent encore sur cette tragédie. Marchant sur des œufs à la suite de cet accident qui a fait trois morts et onze blessés (donc cinq graves) le 12 juillet 2024, les principaux acteurs du dossier ne s'expriment dans les médias qu'avec une extrême prudence, voire pas du tout. C'est qu'on ignore encore les causes de ce dramatique effondrement. L'enquête pénale suit son cours, mais le Ministère public vaudois n'en laisse rien filtrer pour l'instant. Ses conclusions devraient être connues d'ici à l'été.

Dans l'émission *Temps Présent* du 1^{er} mai, il est toutefois fait état d'une possible négligence dans la vérification des points d'ancrage de l'échafaudage, selon des sources proches du dossier et selon des documents que la RTS s'est procurés. D'après ceux-ci, le procureur Eric Mermoud aurait dans son viseur l'entreprise d'échafaudages Roth et les entreprises générales JPF et Perspectives Construction, en charge des travaux. Mais le magistrat aurait aussi demandé à la Suva tous les rapports des inspections du chantier ayant précédé la catastrophe. L'assureur accidents national, qui réalise près de 10 000 contrôles

par an, admet dans le reportage de *Temps Présent* qu'il ne peut pas effectuer d'examens exhaustifs de chaque détail d'un chantier, surtout quand il est aussi vaste que celui-ci.

UNIA QUESTIONNE LE RÔLE DE LA SUVA

Le rôle de la Suva est également questionné par Unia, puisque dans cette affaire, elle porte à la fois les casquettes d'assureur, de contrôleur des mesures de prévention des accidents et de maître d'ouvrage du chantier. Une potentielle source de conflit d'intérêts, selon le syndicat, même si la Suva assure que ces différentes prérogatives sont clairement séparées en son sein et qu'elle ne s'occupe pas elle-même de l'exécution des travaux.

Tout cela explique sans doute pourquoi la prudence reste de mise et pourquoi, alors qu'un nouvel échafaudage a été installé en janvier, les ouvriers ne sont toujours pas autorisés à l'utiliser, comme l'a relaté le quotidien vaudois *24 heures*. La reprise du chantier à 100% était espérée en février, mais les trois experts chargés d'évaluer le nouvel échafaudage – celui de l'entreprise Roth Echafaudages, celui de la Suva et celui du consortium Perspectives Construction et JPF Construction – n'ont pas encore tous donné leur feu vert. Or, leur décision d'avaliser l'installation doit être unanime. Selon Jean-Luc Alt, porte-parole de



Dix mois après l'effondrement de l'échafaudage de la tour Malley Phare, près de Lausanne, les causes du drame qui avait fait trois morts ne sont toujours pas claires.

la Suva, les trois experts travaillent en étroite collaboration. «La situation est toutefois complexe, compte tenu du fait que les causes ne sont pas connues. Les experts doivent définir ensemble

des mesures optimales pour assurer la sécurité des travailleurs lors de la reprise des travaux de construction sur les échafaudages de façade.» L'activité a cependant pu reprendre dans

les parties intérieures du bâtiment de 15 étages, qui doit à terme comprendre 96 appartements. ■

Xénophobie dans le monde du travail

Une table ronde à Yverdon-les-Bains a rappelé, en marge de la fête du 1^{er} Mai, les enjeux néfastes de l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions», stigmatisante pour les étrangers.

Rocco Zacheo

Le fait est avéré depuis très longtemps, le monde du travail cristallise à lui tout seul une bonne partie des pires réflexes face à l'étranger, à la main-d'œuvre venant d'ailleurs. Xénophobie et racisme trouvent là un exhausteur puissant, et c'est une

réalité corroborée par des statistiques implacables. Les dernières, émanant de la Confédération, nous disent que les 54% des personnes ayant été victimes de dérapages concernant ces étiquettes, l'ont été dans un cadre professionnel. Une donnée en hausse, qu'on peut justifier en partie par le fait que les salariés sont mieux aiguillés en cas

de dérapages et, en conséquence, dénoncent plus facilement. Il n'empêche, une autre grande partie se fonde sur une intolérance bien ancrée dans les esprits, alimentée par les éléments de discours politique de l'extrême droite. A Yverdon-les-Bains, à la veille de la fête du 1^{er} Mai, cette question a fait l'objet d'une table ronde, avec pour thème «Travail et droits des migrants» en lien avec l'initiative UDC «Pas de Suisse à 10 millions».

L'ENVIE DE RÉSISTER

Assis dans une salle des caves du Château, face à une assistance plutôt discrète, des figures qui ont vécu dans leur peau le rejet xénophobe, ont évoqué des faits et des anecdotes parlant de la question. Bounouar Benmenni étaient de ceux-là. Président d'Unia Vaud et travaillant dans le secteur de la santé et de la sécurité d'un groupe horloger, de la Suisse d'origine algérienne a tout d'abord retracé son expérience de migrant. Arrivé dans le pays à l'âge de 13 ans, il a été confronté d'entrée à l'intolérance, alors que l'initiative Schwarzenbach était soumise au peuple. «Le côté positif de cette histoire inaugurale, s'il y en a eu un, c'est qu'il a forgé tout de suite mon envie de résister, qu'il m'a donné l'envie de me battre.» Et c'est ce qu'il a

fait depuis, dans un climat global qu'il qualifie comme «méfiant envers les étrangers plutôt que de raciste». Dans les échanges qui se sont ensuivis, il a encore souligné «la présence regrettable d'un racisme entre communautés de migrants» et il a défendu l'idée que «l'immigration ne peut et ne doit pas être l'apanage unique des élites, d'une main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée. Le pays a besoin de toutes sortes de profils, du simple maçon au haut cadre.»

LE RETOUR DES SAISONNIERS

A ses côtés, Augustin Bukamba de Syndicom et figure du POP vaudois, a déployé ses considérations et ses expériences personnelles, vécues dans une ville, Renens, où se côtoient de manière plutôt harmonieuse 130 nationalités. Et il a évoqué le cas d'une connaissance qui, de par ses origines, a été rejetée par ses potentiels collègues lorsqu'elle a postulé à un travail. «Aujourd'hui, cette personne occupe une position de codécideur dans une institution d'importance nationale, grâce à la lutte que nous avons engagée pour la soutenir.» Arnaud Bouverat, secrétaire régional Unia Vaud, a quant à lui mentionné le cadre légal qui permet de lutter contre le racisme dans les milieux professionnels. Il a donné l'exemple positif

d'une intervention du syndicat après la dénonciation de comportements inacceptables d'un employé. A la suite de quoi, l'entreprise concernée, qui a voulu couvrir à tout prix son salarié, a perdu son mandat de sous-traitant. Le secrétaire a aussi rappelé le travail de fond réalisé pour sensibiliser, informer et accompagner les employés sur les thèmes débattus dans la soirée. Et plus important, il s'est exprimé sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» pour dire combien son caractère xénophobe et stigmatisant pour les étrangers représente un grand bond en arrière au niveau des acquis dans le monde du travail. «Il est évident que l'UDC vise à réintroduire le statut de saisonnier, à constituer une population qui serait en dehors des 10 millions de résidents permanents. Une main-d'œuvre à qui on nierait toute possibilité de participer à un processus d'intégration.» Le syndicaliste a souligné les atteintes portées à la libre circulation des personnes et aux systèmes de contrôle qui permettent de réguler le marché du travail. «Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, la moitié des entreprises dénoncées pour des infractions sont suisses. Les mesures en vigueur permettent de nos jours de les sanctionner, mais cela ne serait plus possible si l'initiative devait être acceptée.» ■



Bounouar Benmenni, président d'Unia Vaud, et Augustin Bukamba de Syndicom, entourent Arnaud Bouverat, secrétaire régional d'Unia Vaud.

GENÈVE A MAL À SES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les coupes budgétaires imposées par l'administration américaine provoquent une vague inédite de licenciements et l'arrêt immédiat de programmes d'aide humanitaire. Les employés manifestent enfin

Rocco Zacheo

Et si Genève était en train de perdre cette étiquette qui contribue grandement à sa renommée dans le monde? Sa dimension «internationale» qui lui vaut d'être considérée comme ville de paix est en tout cas mise à mal par les coupes drastiques que l'administration de Donald Trump a décidé d'appliquer de manière unilatérale, et sans réel préavis, auprès des organisations humanitaires. Dans les couloirs des Nations Unies, on évoque déjà un tremblement de terre d'une intensité inconnue à ce jour: la perspective d'une vague de licenciements touchant 20 000 employés dans le monde se profile à l'horizon. Et avec elle, c'est l'arrêt immédiat d'un nombre considérable de programmes d'aide qui sont stoppés tout aussi brutalement. Alors, cette ville dans la ville que constitue l'écosystème des organisations internationales tente de réagir, d'exprimer ses inquiétudes et sa colère. Elle l'a fait pour la première fois publiquement – c'est un fait historique – à travers un communiqué rappelant, le 28 avril dernier, que «le personnel des Nations Unies n'est pas une marchandise, nous défendons l'humanité». Elle l'a réitéré à travers une manifestation qui s'est tenue le 1^{er} mai sur la place qui jouxte la grande organisation, et qui a réuni près de 200 personnes.

INQUIÉTUDE ET ANXIÉTÉ

«Cette mobilisation est une réussite, car nous n'avons pas l'habitude de prendre la parole pour défendre nos positions», indique au téléphone Séverine Deboos, du syndicat du personnel de l'Organisation internationale du travail (OIT). «Chaque structure onusienne a son propre fonctionnement et ses représentants du personnel, mais nous avons néanmoins réussi à nous unir et à faire passer un message important. Nous sommes plongés dans des temps de grande incertitude et cela génère beaucoup d'anxiété.» La parole portée dans l'espace public par les employés a permis de préciser les contours d'un plan d'économies

dramatique, qui touchera chaque agence de l'ONU. Pour l'OIT, on parle de près d'un poste sur dix supprimé, soit 250 personnes dans le monde. «A ce jour, environ 180 licenciements ont déjà été prononcés dans notre périmètre», précise la représentante syndicale. Ailleurs, au sein de l'UNICEF, les coupes budgétaires seront de l'ordre de 20%, tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) devra réduire ses effectifs de 25% à 30% et que le HCR, agence des Nations Unies pour les réfugiés, sera amputée de 30% de son personnel.

Ces restructurations imposantes toucheront des travailleuses et des travailleurs dont on connaît peu ou mal les conditions qui les relient à l'employeur. «On croit souvent que nous faisons partie d'une catégorie privilégiée, souligne Séverine Deboos. Il est vrai que nous bénéficions de prestations correctes. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a chez nous des employés dont le contrat est prolongé d'année en année. Ils sont là parfois depuis plus de vingt ans et travaillent dans l'incertitude. L'arrêt du contrat ne leur donne accès à aucun droit, à aucune indemnité particulière, à aucun filet. Actuellement, nous essayons d'améliorer cet état de faits, sachant que, pour beaucoup de personnes travaillant à Genève depuis longtemps, installées ici avec leurs familles, il s'agira de quitter les lieux du jour au lendemain.»

RESTRUCTURATION DRASTIQUE

Pour ces sortants, aux profils et aux compétences très spécifiques, il est difficile aujourd'hui d'imaginer une réinsertion dans le domaine des organisations internationales. Car l'heure est plus que jamais à la quête désespérée des doublons, des portions de «graisse» faciles à couper, ou encore à la recherche d'une plus grande efficacité administrative et opérationnelle. «C'est une volonté que nous percevons clairement depuis la direction», explique Séverine Deboos. Cette doctrine prolonge d'une certaine manière celle qu'a voulu appliquer l'actuel secrétaire général des Nations Unies,



Des employés des différentes agences des Nations Unies sont descendus dans la rue le 1^{er} Mai.

Antonio Guterres, lorsqu'il était à la tête du HCR, entre 2005 et 2014. Alors, sous la pression des pays donateurs, il avait mis en œuvre une restructuration drastique pour alléger un appareil administratif perçu comme pachydermique. L'idée était de donner davantage d'agilité à l'action sur le terrain. Cette réforme n'a pas résisté sur le long terme: avec le temps, le HCR a fini par retrouver ses rouages et son fonctionnement traditionnel. Une nouvelle tentative, sur une échelle autrement plus vaste, est appliquée aujourd'hui et provoque une saignée qui restera à jamais dans les annales. ■

POING LEVÉ

SAUVONS LES RICHES, TAXONS-LES!

Par Antoine Grosjean

Il fallait voir Katy Perry, le 14 avril, à peine redescendue de sa navette spatiale dans sa combinaison en lycra, s'agenouiller pour embrasser le sol terrien, puis s'extasier, devant les caméras, sur la fragile beauté de la Terre vue d'en haut. Fragilité qu'elle n'a pourtant pas hésité à aggraver en faisant, avec cette virée en fusée, exploser son bilan carbone personnel. Lequel devait déjà être astronomique, si l'on imagine le train de vie d'une popstar californienne. Tout cela pour dix petites minutes de plaisir égoïste en apesanteur, à un prix lui aussi stratosphérique. Ce tourisme spatial devrait être prohibé. C'est un business néfaste pour l'environnement et dont la seule utilité est de divertir une élite blasée. Avec leurs lubies, ces gens-là compromettent notre avenir à tous. Et puis, faut-il vraiment qu'après avoir saccagé notre planète, l'humanité fasse subir le même sort au reste de l'Univers?

Le comble de la bêtise dans cette conquête privée de l'espace, c'est quand Elon Musk, il y a quelques années, a mis en orbite une Tesla décapotable avec un mannequin d'astronaute au volant. Comme ça, juste pour se faire de la pub. Depuis, la bagnole erre en vain dans l'infini sidéral. Consternant... De leur part, il n'est pas très étonnant que des machos égocentriques comme Elon Musk, Jeff Bezos et Richard Branson jouent à «qui a la plus grande» (on parle bien entendu de leurs fusées, encore que celle de Jeff Bezos – à bord de laquelle Katy Perry s'est envoyée en l'air – ait une forme très phallique). Mais que la chanteuse et ses compagnes de vol se justifient d'un tel gaspillage de carburant et d'argent en prétextant œuvrer à la cause féministe, c'est pathétique. Il faut de toute urgence voler au secours de ces «pauvres» riches qui ont tellement de pognon qu'ils ne savent plus comment le dépenser. Ça devient vraiment du grand n'importe quoi!

Rendons-leur service, taxons-les plein pot. Il y a pléthore de domaines où redistribuer les richesses indûment accaparées par la caste des ultrariches oisifs, alors que des milliards de personnes sur Terre s'épuisent dans des jobs abrutissants pour des salaires de misère. Voire crèvent littéralement de faim ou des effets du changement climatique. D'ailleurs, il serait temps que les Etats se décident à faire front commun pour mettre fin au vil chantage de la concurrence fiscale. Au final, les seuls gagnants de ce système inique, ce sont les riches, qui, apparemment, ne le sont jamais assez. Or, la méritocratie chère à la droite libérale n'est qu'une chimère. Un récent article de *Monde* relève le fait que la France redevient un pays de «fils à papa», où la fortune se bâtit davantage sur l'héritage que sur le travail, et où les richesses sont concentrées dans les mains d'une minorité. Et l'Hexagone n'est pas une exception. Les inégalités se creusent partout, favorisant le vote contestataire et les idéologies extrémistes, comme on le constate ces temps-ci. Quand les injustices deviennent trop criantes, la colère gronde. Alors, avant que tout cela ne finisse mal, ramenons un peu de justice sociale – et climatique – dans ce monde. Il en a terriblement besoin. ■

La Ville de Bienne déclare valable l'initiative pour un salaire minimum

Le Conseil municipal considère que la cause des initiants, dont le syndicat Unia fait partie, est compatible avec le droit supérieur cantonal.

Rocco Zacheo

Partout en Suisse, l'instauration d'un salaire minimum est devenue un enjeu qui mobilise tant à l'échelle cantonale que communale. Dans la ville de Bienne, cette cause a fait un pas de géant vers sa concrétisation: le Conseil municipal a en effet validé, le 23 avril, l'initiative «Un salaire pour vivre. Pour un salaire minimum à la Ville de Bienne», qui a recueilli 2323 signatures. Déposée en août 2024, celle-ci exige que les travailleuses et les travailleurs soient rémunérés à hauteur minimale de 23,80 francs l'heure. Après un long examen juridique, le Législatif de la ville a considéré que la proposition n'était pas incompatible avec le droit supérieur cantonal. Dans un communiqué divulgué dans la foulée de cette résolution, le comité d'initiative dit se réjouir d'une décision qui

«offre une occasion unique d'améliorer les conditions de vie de nombreux employés en ville de Bienne grâce à une mesure de politique sociale efficace». Les signataires encouragent désormais «le Conseil municipal de Bienne à élaborer rapidement un projet à l'intention du Conseil de la ville qui prévoit l'introduction d'un salaire minimum garantissant le minimum vital sous une forme complète et applicable». La décision favorable du Conseil municipal biennois va à rebours de celle adoptée à l'automne 2024 par le Canton de Zurich. A cette occasion, celui-ci avait abrogé une disposition identique, prise par les Villes de Zurich et de Winterthur, au nom d'une absence d'articles de loi permettant de déléguer aux villes des compétences relevant de la politique sociale. Il en va tout autrement dans le droit biennois, qui prévoit une lutte conjointe

canton-villes contre la pauvreté et pour la prévention de celle-ci. Appliqué notamment dans les cantons de Genève, Jura et Neuchâtel, le salaire minimum devrait entrer en vigueur à Bienne après une procédure comportant la soumission d'un projet auprès du Conseil de la ville, ce au plus tard en septembre 2026. Cet organe est le seul compétent pour édicter un règlement sur la question. S'il décidait de rejeter le projet ou de lui opposer un contre-projet, la population serait alors appelée à se prononcer par un vote. Le scénario semble en tout cas plus limpide que pour la ville de Berne, où le processus est actuellement bloqué par un recours. A la lumière des derniers développements biennois, le comité d'initiative appelle désormais les recourants de la capitale du pays à renoncer à leur démarche. ■

BIENTÔT DES OGM DE NOUVELLE GÉNÉRATION DANS NOS ASSIETTES?

Le Conseil fédéral veut autoriser les aliments produits grâce aux dernières techniques du génie génétique, mais les opposants jugent les garde-fous insuffisants.

Antoine Grosjean

Les dernières avancées du génie génétique font débat en Suisse. Alors que les OGM (organismes génétiquement modifiés) sont toujours sous le coup d'un moratoire, le Conseil fédéral veut autoriser la commercialisation d'aliments produits par le biais des nouvelles techniques génomiques (NTG). Mais d'aucuns jugent que les garde-fous envisagés pour réglementer ces «nouveaux OGM» sont insuffisants, et que le principe de précaution doit s'appliquer à eux comme aux autres.

De quoi parle-t-on? D'une technique permettant de couper l'ADN - baptisée «CRISPR-Cas9» - qui a valu en 2020 le prix Nobel à ses inventeurs. Alors que les OGM de première génération sont produits en introduisant aléatoirement des gènes d'une espèce dans le génome d'une autre, pour lui attribuer de nouvelles caractéristiques, les «ciseaux moléculaires» (comme on appelle le nouveau procédé) servent à modifier le patrimoine génétique d'un organisme en découpant des parties précises de son ADN. Dans les deux cas, le but affiché est le même: créer des plantes plus productives ou plus résistantes aux maladies ou à la sécheresse, par exemple.

VRAIMENT SANS RISQUES?

Chargé par le Parlement de réglementer les NTG, le Conseil fédéral a mis en consultation, au début d'avril, un projet de loi qui est accusé, par ses

détracteurs, de vouloir faire entrer les OGM dans nos champs et dans nos assiettes «par la petite porte». Le fait que ce nouveau procédé dépende d'une législation à part est controversé. En charge du dossier, le conseiller fédéral Albert Rösti estime, lui, que cela n'a rien à voir avec les OGM classiques, puisque le projet de loi exclut la transgénèse (mélange des patrimoines génétiques de deux espèces, qui reste toutefois techniquement possible avec «CRISPR-Cas9»). Le ministre affirme donc que c'est moins risqué.

Mais selon l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique (ASGG), c'est loin d'être sûr. «Le fonctionnement de l'ADN est encore mal maîtrisé et avec le CRISPR-Cas9, on va engendrer des modifications génétiques non souhaitées, représentant un risque pour la santé et pour l'environnement», craint Luigi D'Andrea, directeur de l'ASGG. Pour lui, ce projet de loi est une coquille vide: «Il ne dit pas concrètement comment effectuer l'évaluation des risques et garantir la traçabilité pour permettre le libre choix des consommateurs.» L'ASGG déplore par ailleurs le fait qu'il ne règle pas non plus la question des brevets, ce qui fera augmenter le prix des semences et exposera à des poursuites judiciaires les agriculteurs dont les champs auront été «contaminés» par pollinisation. «Le vrai but des multinationales de l'agroalimentaire n'est pas d'améliorer des variétés de plantes, mais de privatiser le vivant», dénonce Luigi D'Andrea.



THIERRY PORCHET

Le projet de loi du Conseil fédéral est accusé, par ses détracteurs, de vouloir faire entrer les OGM dans nos champs et dans nos assiettes «par la petite porte». Cette nouvelle génération d'OGM ne serait en effet pas aussi inoffensive que le prétend le conseiller fédéral Albert Rösti.

INTITULÉ TROMPEUR

Albert Rösti se veut rassurant, en proposant de prolonger jusqu'en 2030 le moratoire sur les OGM classiques, qui expire à la fin de cette année. Il espère en outre faire oublier que les «ciseaux moléculaires» restent une forme de manipulation génétique, en intitulant son projet «Loi sur les végétaux issus des nouvelles technologies de sélection», une appellation jugée trompeuse par l'ASGG.

Ayant déjà senti monter la pression du lobby du génie génétique ces dernières années, les opposants ont lancé en juin 2024 une initiative populaire pour inscrire dans la Constitution le fait que les NTG doivent être soumises aux mêmes règles que les OGM de première génération, et pour limiter la portée des

brevets. Soutenue par de nombreuses organisations dont Bio Suisse, Pro Specie Rara, StopOGM, Greenpeace, Uniterre, ou l'ASGG, elle a déjà récolté près de la moitié des 100 000 signatures requises jusqu'au 3 mars 2026. ■

Pour signer l'initiative:
protection-des-aliments.ch

Les placements de la BNS génèrent la déforestation au Brésil

Une coalition d'organisations, dont l'Alliance climatique, s'érige contre les investissements écologiques de la Banque nationale suisse. Une action a eu lieu le 25 avril en marge de l'Assemblée générale.

Aline Andrey

«Dans le cadre de sa politique de placement, la BNS tient compte des normes et valeurs fondamentales de la Suisse. La BNS n'acquiert donc pas d'actions ou d'obligations d'entreprises (...) qui violent massivement les droits humains fondamentaux ou qui causent systématiquement de graves dommages à l'environnement.» Ces quelques lignes font partie des directives générales de la Banque nationale suisse (BNS). Or, dans son portefeuille, on retrouve les plus grandes entreprises écologiques mondiales: Chevron, Enbridge, Repsol, Duke Energy, ExxonMobil et Shell. Mais aussi les trois multinationales de l'agro-business susceptibles d'engendrer des points de basculement climatiques du fait de leur déforestation massive au Brésil, que ce soient en Amazonie ou dans la région du Cerrado. Soit ADM (Archer Daniels Midland), Bunge (Bunge Global SA) et JBS.

LA SOCIÉTÉ CIVILE SE MOBILISE

La déforestation, l'élevage massif de bétail et la culture de soja à des échelles inhumaines, s'accompagnent aussi de violences envers les communautés indigènes. Or, des dizaines de millions de francs sont investis par la BNS dans ces firmes. C'est donc autour d'elles que s'est concentrée la conférence de presse organisée par la coalition «Notre BNS» qui regroupe des organisations (collectif BreakFree, Campax, Fossil Free Schweiz, Greenpeace, WWF Suisse, Forum Geldpolitik) et des personnes de la société civile, sous l'égide de l'Alliance climatique, en amont de l'Assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 25 avril. «Notre Banque nationale continue d'investir dans des entreprises impliquées dans la



ALLIANCE CLIMATIQUE

déforestation de la forêt amazonienne et dans des violations des droits humains. En agissant ainsi, la BNS enfonce non seulement ses propres directives d'investissement, mais va aussi à l'encontre des normes et valeurs défendues par la Suisse», assène la coalition. Yba Shanenawa, représentant du peuple shanenawa d'Acre, Brésil, témoigne dans un vidéo de la déforestation et de la pollution subie par la population menacée par l'agro-industrie et les mines illégales. «Notre terre est envahie par les gens de l'agro-business, ils prennent du bois pour faire des meubles; nos eaux sont polluées par leur bétail et les plantes sont empoisonnées, ce qui nuit aussi à notre santé. Ce n'est pas seulement mon village mais tous les peuples qui sont touchés. Notre terre change, l'eau manque, les ruisseaux s'assèchent, les poissons se raréfient. La forêt prend feu toute seule. Et la fumée nous empêche de respirer...»

INVESTISSEMENTS OPAQUES

Le manque de transparence de la BNS dans ses investissements est pointé du doigt par Osama Abdullah, directeur de recherche du collectif WAV. Alain Naef, professeur assistant à l'ESSEC Business School

(et ancien membre du groupe de travail du G20 sur la finance durable et de la Banque de France) renchérit sur le manque de démocratie au sein même de la Banque nationale. «En Suisse, seules trois personnes se réunissent et choisissent les investissements de la Banque. Or, le portefeuille de la BNS produit un quart des émissions de CO₂ de chaque Suisse!» Il donne pour exemple le fond souverain norvégien qui respecte, lui, le processus démocratique. Pour le député Vert zurichois, Thomas Forrer, le rôle des cantons en tant qu'actionnaires principaux de la BNS est également essentiel. «Pourtant le gouvernement de droite à Zurich est réservé, voire silencieux, quand il est question de biodiversité et de droits sociaux, regrette-t-il. Alors que la lutte contre le réchauffement climatique fait partie de la Constitution cantonale, et que la Suisse a signé l'Accord pour le climat de Paris, le gouvernement cantonal estime que la BNS n'a pas à suivre ce dernier accord. Selon notre analyse, la BNS, dans le cadre de sa politique d'investissement, doit tenir compte des valeurs fondamentales de la Suisse.»

Asti Roesle, responsable du secteur place financière et climat pour l'Alliance climatique, ajoute: «Un groupe de 104 actionnaires a signé des propositions pour mettre à l'ordre du jour plusieurs sujets: une meilleure transparence, une meilleure surveillance des risques financiers liés au climat et à la nature, une meilleure organisation du conseil de banque... Mais toutes les propositions ont été balayées. Une fois de plus, nous demanderons ce vendredi que la BNS s'engage activement en excluant ces firmes nuisibles de son portefeuille. Elle se doit d'agir dans l'intérêt général du pays.» ■

Pour davantage d'informations: notre-bns.ch

BRÈVE

LA NATURE À LA FÊTE

Ecouter et reconnaître le chant des oiseaux, se familiariser avec les plantes sauvages comestibles, effectuer un bain de forêt, découvrir le monde des abeilles, des castors, des libellules, du mouflon, observer les papillons de nuit, etc. Pour sa 14^e édition, la Fête de la nature - qui se déroulera du 21 au 25 mai - a prévu des centaines d'activités gratuites réparties dans tous les cantons romands. Placé sous le thème «A l'écoute de la nature», cet événement propose une plongée sensorielle au cœur des sons du vivant. Il invite le public à éveiller ses sens et à aiguïser sa curiosité à travers des immersions ludiques et essentielles dans son environnement immédiat. Et espère susciter son envie de le préserver. Le riche programme, comprenant des propositions pour toutes les générations, a été concocté avec la collaboration de différents partenaires - parcs naturels régionaux, musées, jardins botaniques, services cantonaux, communes, associations, particuliers, etc. - engagés au quotidien pour la nature. Ne tardez pas à vous inscrire! Certaines activités affichent déjà complet... ■ SM

Programme et inscriptions:
fetedelanature.ch/programme



QUAND LA MUSIQUE RENFORCE LES LUTTES

Depuis un an, la Fanfare militante de Lausanne accompagne de nombreuses manifestations de ses morceaux engagés. Rencontre lors d'une répétition.

Textes Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

En s'approchant de la friche de Malley, le son des trompettes rivalise avec le trafic automobile de cette fin de journée d'avril. A la croisée de Lausanne, Prilly et Renens, les notes se font plus précises. Ce sont celles de la chanson *A bas l'Etat policier*, l'un des nombreux morceaux engagés de la Fanfare militante de Lausanne, qui aime bien abréger son nom ainsi: la Fa-mil-le. Tout un symbole. Quelques musiciennes et musiciens répètent déjà, alors que d'autres s'agglutinent peu à peu. Au soleil couchant, dans cet univers urbain, les cuivres et les bois s'entraînent un moment chacun, de leur côté, formant une image poétique surréaliste. *L'Estaca*, symbole de la résistance au franquisme, est maintenant jouée par les instruments à vent réunis et le tambour. Ecrite en 1968, cette chanson est devenue un hymne universel de libération contre les régimes autoritaires. Ils sont une quinzaine de musiciens ce soir-là. Seuls quelques-uns manquent à l'appel. Les accolades, l'ambiance joyeuse, la chaleur humaine font écho aux textes engagés rêvant d'un autre monde. Leur cohésion et leur horizontalité les amènent à jouer de manière organique, en cercle, d'où s'élève une énergie communicative.

UNE FANFARE QUI S'AGRANDIT

Jeanne, tubiste à l'origine de la Fanfare, entre deux conseils aux nouveaux membres, raconte les débuts: «J'étais dans la Fanfare invisible à Paris. En arrivant à Lausanne, je souhaitais jouer le même répertoire. Avec Gyda, rencontrée à l'Université, et un fanfaron lyonnais qui s'était mis au trombone, on a joué en trio pendant une année environ. Puis Raph, mon colocataire, Marc, Aline, Coco, Bereket sont arrivés. Puis les autres... On a commencé à répéter tous les mercredis à La Demeure.» Reste que la yourte associative (lire encadré) devra quitter cette friche provisoire à la fin de l'année, obligeant la

Fanfare à trouver un nouvel espace de répétition.

«Depuis que nous jouons lors de manifestations, de plus en plus de musiciennes et de musiciens nous rejoignent», se réjouissent Jeanne et ses camarades. La première sortie publique de la Fanfare a eu lieu il y a une année. Après sa participation à un petit carnaval de village, elle s'est fait remarquer en rejoignant le cortège du 1^{er} Mai à Lausanne. S'ensuivra le lancement de la manifestation féministe la veille du 14 juin, des rencontres interfanfares dans les pays voisins, la déambulation militante du collectif artistique Tilt, etc. Ce début d'année 2025 a été particulièrement intense, avec la présence de la Fanfare à la Journée des droits des femmes, au Carnaval antifasciste, à la fête du printemps de la ferme de Bassenges en sursis ou encore à une manifestation de soutien à la Palestine.

Les fanfaronnes et les fanfarons sont tous engagés, d'une manière ou d'une autre, dans des luttes sociales

Les fanfaronnes et les fanfarons sont tous engagés, d'une manière ou d'une autre, dans des luttes sociales, anti-capitalistes, environnementales, antixistes, antiracistes, antifascistes... Leur résistance se veut collective mais aussi joyeuse «face à la morosité et à la violence de la société actuelle». Jeanne précise leurs trois piliers: un apprentissage de la musique avec une transmission horizontale dans un esprit d'éducation populaire; un soutien aux luttes sociales; et un répertoire de chants engagés - *L'Estaca*, *El Pueblo unido*, *Bella Ciao*, *Désenchantée*, *Killing in the Name*, *Rasta Funk*, *Le chant des marais*, *La mauvaise graine*, *La semaine sanglante*... - qu'ils partagent avec une quarantaine de fanfares amies de nombreux pays. «L'une des plus anciennes est italienne: Otonni a Scoppio est



En cette soirée ensoleillée, la répétition commence sur la friche de Malley, à la croisée de Lausanne, Prilly et Renens.

active à Milan depuis 40 ans...», souligne Jeanne. Le 1^{er} Mai 2025 à Paris, quelque 350 fanfaronnes et fanfarons ont défilé tous ensemble.

UNE DIVERSITÉ DE PARCOURS

Unis par la musique et par leur sensibilité, les membres de la Fanfare militante de Lausanne sont loin d'être homogènes. Ils ont entre 20 et 50 ans, travaillent dans le social, la santé, les arts, l'environnement... Il y a aussi un mécanicien et un électricien. Le premier, Romain, raconte avoir joué à Nantes dans une fanfare militante, et vécu à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. «Ma clarinette est en réparation, mais j'avais besoin, après une journée de travail sur le chantier de venir ici. Ça me fait du bien. On prend du bon temps, on joue, on chante.» Après un cursus ouvrier, il a étudié la musicologie. «Ici, on joue sur une friche, où courent des rats. C'est... de l'art total.» Il rit, avant d'écouter attentivement ses camarades. Certains savent jouer d'un instrument depuis l'enfance et lire une partition, d'autres non. «Notre approche de la musique évite l'élitisme. C'est okay si on fait faux», explique Raph. «Certains apprennent oralement, et les partitions sont adaptées à chacun», ajoute Aline. «J'ai appris à l'oreille», explique Bereket, pour qui la fanfare est devenue «une famille».

La quinzaine de musiciens se met à répéter avec assiduité. Lorsqu'un vent frais se lève, elle se réfugie dans la chaleur de la yourte. Tout naturellement, un cercle musical se reforme dans l'antre. Pendant deux heures, les notes s'envolent. Parfois, des paroles s'échangent, les plus aguerris donnent des directions, sans jamais diriger en tant que tel, sur la structure, les parties, l'intro des trompettes, l'arrivée des anches, les motifs, les mesures... le crescendo. «Ce serait bien d'arriver un peu moins bourrin. Etre un peu plus doux. Généralement, c'est toujours mieux quand on commence doucement», indique Jeanne. La fanfare bouge, chorégraphie quelques mouvements, et chante aussi. Pour la chanson palestinienne *Wein a Ramallah*, Farah corrige la prononciation arabe. Puis, les voilà qui entonnent: «L'amour toujours, les fachos jamais...»; «*Una mattina mi son svegliato*...»; ou encore, «Toutes aux barricades, mauvaise graine en chemin, d'autres routes sont possibles, marchons vers demain...». Il est l'heure de ranger les instruments, mais certains soufflent encore une fois dans les embouchures pour faire retentir *L'Estaca*... En sortant, Noé confie, le sourire aux lèvres et les yeux pétillants, avoir ressorti sa clarinette après des années de silence. «J'ai appris

enfant. Mais je n'aimais pas les morceaux classiques. Et tout était si strict. Ici, j'ai redécouvert la musique. Jouer dans la Fanfare procure tellement de joie! Ça a changé ma vie...» ■

Plus d'informations sur: lafanfare.ch

LA DEMEURE, UN ÎLOT DE LIENS

Depuis quelques années, La Demeure est une grande yourte installée sur la friche de Malley. Elle est cogérée par l'association Les Lents qui propose un espace social de rencontres autour de pratiques socioculturelles «qui permet des pas de côté, pour rêver à d'autres récits ensemble». Elle se veut «concrètement et symboliquement un carrefour; pour créer des dynamiques qui ne reproduisent pas les hiérarchies habituelles et construisent de nouvelles formes d'alliances». ■

Plus d'informations sur: leslents.ch/la-demeure



La Demeure, la yourte mise à disposition par l'association Les Lents, abrite les musiciens chaque mercredi soir.



PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Patricia Constantin, responsable RH, finance et administration à Unia Valais

L'ÉLUE AUX MULTIPLES CASQUETTES

Rocco Zacheo

Les casquettes posées sur la tête de Patricia Constantin sont suffisamment nombreuses pour tomber de leur hauteur en croisant le cadre d'une porte. Un focus sur la dernière de la pile nous renvoie au cœur d'une actualité politique plutôt retentissante dans le canton du Valais. L'élue socialiste a en effet accédé, le 14 avril dernier, au siège de la présidence du Grand Conseil. Son élection? «Très satisfaisante, commente l'intéressée, sourire en coin, dans la petite salle de réunion d'Unia à Sion où elle nous accueille. Des 130 votants, 123 ont dit oui à mon accession.» Voilà qui fait d'elle la

troisième femme de suite à atteindre ce haut poste de la Chambre législative. Et qu'on se le dise, cela est tout sauf un fait anecdotique si on considère que, depuis 1388, seules huit figures de la gent féminine ont connu ce privilège. Une année durant donc, Patricia Constantin sera accaparée par la gestion des six séances parlementaires prévues à l'agenda. Les sujets de débat ne manqueront pas et ils seront consistants: une loi sur la vidéo-surveillance se profile à l'horizon; il faudra discuter également de la promotion économique, du budget et de questions urgentes, comme les importants dégâts aux forêts de protection qu'ont provoqué les récentes intempéries neigeuses dans le canton. A cela et

à d'autres dossiers encore s'ajoutent les nombreuses obligations de représentations, qui la mèneront vers toutes sortes de manifestations publiques, un discours prêt sous la main.

LE PATRONAT, PUIS LE SYNDICAT

L'empreinte qu'elle entend laisser durant son «règne» est claire: «J'aimerais que tous les échanges se déroulent dans le respect et la bienveillance, ce qui est souvent le cas, cela dit. Il faudra aussi renouer avec cet esprit de solidarité qui caractérisait la vie des générations précédentes et qui s'est passablement perdu ces dernières années.» L'arrivée à la plus haute estrade du Grand Conseil, Chambre où elle siège par ailleurs en tant que députée depuis plus de dix ans, est vécue avec fierté, comme l'aboutissement d'un long cheminement. Car Patricia Constantin est entrée en politique il y a plus de deux décennies. Elle y a débuté à une échelle réduite, tout d'abord, en se portant candidate au Conseil général d'Ayent. Elle y a échoué pour trois voix seulement, mais elle a atteint le but à la deuxième tentative. Elle passera alors douze ans dans le Législatif du village. Puis, en 2012, il y a eu un bond de taille lorsqu'elle a franchi le seuil du Grand Conseil en tant que députée suppléante. Avant le terme de la législature, elle a fini par être titularisée à la suite du départ à l'étranger d'un élu. Depuis, elle a enchaîné trois législatures, confortablement réélue à chaque échéance.

Voilà pour l'imposante casquette politique. Les autres, sont toutes estampillées Unia. Dans les bureaux où elle évolue depuis bientôt vingt ans – l'anniversaire sera fêté en avril 2026 –, elle nous raconte cette autre histoire de sa vie, qui a permis d'affirmer et de consolider son sens de l'engagement. Responsable RH, mais aussi figure référente pour ce qui tient des finances et de l'administration de la maison, Patricia Constantin touche presque à tout et elle chapeaute trente collaboratrices et collaborateurs. Son arrivée dans le syndicat relève presque de l'anomalie. «Auparavant, j'ai été en effet

secrétaire patronale au Bureau des métiers. Je me suis occupée tout particulièrement des associations des ferblantiers et des installateurs électriciens.» A ses yeux, ce passé sur le rivage opposé au syndicalisme constitue aujourd'hui un atout majeur: «Je connais très bien les deux côtés du monde professionnel, cela me permet d'entretenir d'excellentes relations avec tous mes interlocuteurs. J'estime du coup que le partenariat social marche plutôt bien en Valais. Lorsqu'on se met à table pour discuter, nous obtenons de bons résultats.»

ÉVOLUTIONS IMPORTANTES

Le cumul des responsabilités et des tâches n'effraie pas l'élue. Sur le front politique, il faudra certes maîtriser, une année durant, des dossiers tout à fait disparates, «mais je ne serai plus absorbée par le travail des commissions, où je siégeais jusqu'ici». Sur le versant syndical, Patricia Constantin reconnaît que les évolutions ont été importantes depuis ses débuts, il y a vingt ans. «Le nombre des affiliés n'a cessé d'augmenter en Valais, ce qui est très réjouissant. Mais cela va de pair avec la hausse des demandes de leur part, des sollicitations et des problèmes à résoudre. Dès lors, mon rôle est aussi celui de préserver les conditions de travail de mes collaborateurs, de rester vigilante sur le bien-être de tout le monde.» Les saisons de syndicalisme se sont succédé, tout un monde a changé au fil du temps. Ce qui est resté intact auprès de ce personnage à l'énergie contagieuse, dont on souligne souvent le franc-parler, c'est l'attachement à certains idéaux. «Je continue à ne pas supporter les petites et grandes injustices du quotidien, les tracasseries de toutes sortes qui provoquent des torts aux simples citoyens.» ■



OLIVIER YOBELSANG

Patricia Constantin estime qu'il faut «renouer avec un esprit de solidarité qui caractérisait la vie des générations précédentes et qui s'est passablement perdu ces dernières années».



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

HOMMAGES

ADIEU LA BARONNE ET MERCI!

Christiane Brunner, une synthèse entre féminisme et syndicalisme.

La Baronne! C'est ainsi que les permanents et les militants horlogers des Montagnes neuchâtoises appelaient Christiane Brunner, qui vient de nous quitter. Ce titre tenait notamment au fait que Christiane dirigeait à l'époque la branche horlogère du syndicat FTMH de façon magistrale. Aussi bien lors des négociations salariales annuelles qu'à l'occasion du renouvellement de la convention collective de travail (CCT), Christiane ne laissait rien au hasard. La préparation des discussions avec le patronat était minutieuse, et prenait presque autant de temps que les négociations elles-mêmes! Je me suis parfois dit que cette façon de faire était exagérée, mais au fil du temps, je finis par comprendre qu'elle avait raison. Cela demandait beaucoup de travail, mais comme l'a dit un jour Pierre Schmid, ancien secrétaire central FTMH, «cette femme est un bourreau de travail».

Dans tous les hommages rendus ces derniers temps à Christiane, on a beaucoup insisté sur sa non-élection au Conseil fédéral et sur son engagement pour la cause des femmes. Mais la plupart des médias ont oublié de dire que Christiane avait fort bien su marier engagement syndical et lutte féministe. Deux exemples en témoignent. Voici près de trente ans, la CCT de l'horlogerie a été la première à contenir des dispositions préventives et répressives sur le harcèlement sexuel et le harcèlement moral (mobbing). Lorsque l'on connaît le poids de ces thèmes dans la vie sociale et politique d'aujourd'hui, force est d'admettre que Christiane avait alors été une visionnaire. On peut faire des observations du même type à propos du congé maternité. Alors que la création d'une assurance et d'un congé maternité n'a été approuvée qu'en 2004 par



L'engagement de Christiane Brunner sur le front féministe s'est traduit par de nombreuses améliorations pour les employées de l'horlogerie. La syndicaliste dirigeait à l'époque la branche horlogère du syndicat FTMH (photo: 14 juin 2011 Genève).

le peuple suisse, ceux-ci existent depuis 1991 dans l'horlogerie. Mieux encore, alors que ce congé est de 14 semaines, payé à 80% dans la législation fédérale, il a toujours été rétribué à 100% dans l'horlogerie, passant progressivement de 14 à 19 semaines aujourd'hui. Autant dire que ces progrès avaient de quoi séduire les femmes travaillant dans

l'horlogerie, d'autant plus qu'elles représentent près de la moitié des effectifs de cette branche industrielle.

Ces exemples montrent que, si l'engagement féministe de Christiane Brunner avait des racines personnelles, politiques, voire philosophiques, il se traduisait aussi par des résultats concrets pour les travailleuses.

Et cela, personne ne l'oubliera. Adieu la Baronne, et merci! ■

Jean-Claude Rennwald
Ancien secrétaire central FTMH et Unia, successeur de Christiane Brunner à la tête de l'horlogerie.

FRANCIS ERMATINGER NOUS A QUITTÉS



JEAN-CLAUDE PRINCE

Francis Ermatinger, secrétaire central de la FTMH de 1978 à 1992, s'est éteint à son domicile de Reconville, dans la vallée de Tavannes, à l'âge de 96 ans. Tourneur de profession, il s'est très tôt fait remarquer de ses collègues par son militantisme syndical et socialiste. Engagé en 1962 comme permanent syndical de son coin de pays, il devient le même coup maire de Reconville, fonction qu'il assume tout en étant abruptement appelé au secrétariat FOMH de Val-de-Travers. Trois ans plus tard, les rênes de l'importante section de Neuchâtel lui sont confiées. Il est appelé en 1978 à remplir la fonction de secrétaire central de la FTMH. Chargé entre autres des professions de l'artisanat du métal en Suisse romande et de la propagande, il est nommé en 1986 vice-président du syndicat. Ayant gravi un à un les échelons du mouvement syndical, Francis aimait à dire qu'il n'avait jamais postulé à aucune place. Ne craignant pas, tout au long de sa vie, de poser les questions dérangeantes, il laisse le souvenir d'un syndicaliste pragmatique avec lequel tout un chacun pouvait parler avec franchise et sans détours. ■ Jean-Claude Prince

SOMBRE, IMMENSE, TAPEE DANS L'OMBRE, ELLE ATTEND SON HEURE... DE SORTIE

L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

Datant de 1945, 190 tonnes, 25 mètres de long, la locomotive à vapeur 141.R 568 est stationnée à Vallorbe. Bichonnée par un groupe de passionnés, elle effectue quelques sorties annuelles attendues avec impatience par tous les mordus de véhicules ferroviaires. ■



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT CONTRE LE GASPILLAGE

Sonya Mermoud

Le jour du dépassement pour notre pays est intervenu le 7 mai dernier. En d'autres termes, depuis cette date, la Suisse consomme à crédit, ayant épuisé ses ressources naturelles renouvelables. Cette information a été partagée par Grands-Parents pour le climat qui annonce dans la foulée une journée d'action, le 24 mai, en faveur d'un mode de vie plus sobre et économe. L'association souligne dans un communiqué l'impact du gaspillage sur la problématique environnementale. Et, se référant aux statistiques de foodwaste.ch, note qu'un tiers des

aliments sont gâchés. Pour la Suisse, cette réalité se traduit par la perte de 2,8 millions de tonnes de denrées par an. L'industrie textile n'est pas en reste avec 65 000 tonnes de vêtements usagés collectés annuellement dans nos frontières et 79% d'habits garnissant les armoires sans être utilisés. Dans le transport automobile, la moyenne des passagers s'élève à 1,1 par véhicule.

Dans ce contexte, Grands-Parents pour le climat prône une meilleure utilisation des ressources et la limitation de la consommation d'énergie. L'association plaide également pour une économie circulaire afin de réduire les déchets. Et, enfin, milite pour un style d'existence plus modeste en sug-

gérant, avant tout achat, de se demander si l'objet convoité se révèle vraiment nécessaire.

Dénonçant la réduction de l'engagement de nombreux gouvernements sur le front environnemental, le groupe des seniors, fondé il y a dix ans, se refuse à l'attentisme face aux records de chaleur et aux catastrophes écologiques de plus en plus fréquents. Il note que ses quelque 2000 membres ont déjà vécu plusieurs crises au cours de leur vie. Et n'entendent pas abandonner leur objectif visant à «soutenir les jeunes générations pour leur laisser une Terre vivable». Du pain sur la planche en perspective. ■



DE BIAIS

Christophe Gallaz

A TOI FACE AUX FURIES

Nous avons presque tous glissé ces derniers mois en Suisse, sauf chez les soldats de l'extrême droite, sur des pentes rarement arpentées de la psyché collective. Pour cause de sidérations successives. Emboîtées les unes dans les autres. Ou, plus précisément, enfilées les unes dans les autres sous l'effet d'une interdépendance quasi mécanique. Prenant les apparences de la fatalité.

Tu commences par te tourner vers l'Etat d'Israël. Où tu discernes une furie destructrice à l'œuvre, qui perd au fil des mois toute mesure avec le

crime collectif épouvantable qu'elle tente de contenir dans sa mémoire, celui du 7 octobre 2023. Une furie qui se nourrit d'une élimination méthodique des Palestiniens, soit tués soit chassés. Deux processus médités depuis dix ou quinze ans dans les franges fascisantes de l'opinion publique locale et des mouvances politiciennes à la manœuvre sous la houlette de leur chef, dont la bouche a simultanément pris sur son visage les allures d'un rictus vengeur étrangement théâtral.

Alors tu lis. Des textes et des ouvrages. Sur le thème de la violence au Moyen-Orient, dans ce cas. En ouvrant l'opuscule que le journaliste et essayiste français Charles Enderlin a publié voici quelques mois aux Editions du Seuil, sous le titre *Lagonie d'une démocratie*, pour y décrire la façon dont le même Israël se transforme. Se désire de moins en moins comme une instance démocratique articulée par les principes qui fondent et certifient cette condition, mais comme une instance juive où d'autres lois peuvent régner, et d'autres valeurs plus exten-

sibles vers des absolus. Des comportements sans obstacle, y compris de la conscience.

Alors ta pensée voyage. Se promène au gré de ton environnement proche ou lointain, à propos cette fois-ci des dévastations commises par ton espèce aux dépens du Vivant non humain. Autres scènes, qui cette fois sont immenses et tutélaires, comme les forêts premières et les mers. Où crépitent d'autres faits. Où s'observe l'effondrement des effectifs d'insectes en Amérique du Nord. Et la jouissance présidentielle états-unienne de massacrer tout sanctuaire océanique protégé s'il recèle un peu de minerai dont nos industries polluantes auraient besoin.

Puis, tu reprends tes lectures. Pour vérifier cette fois ce que tu presentais, c'est-à-dire que tous les paysages de la violence se tiennent. Dans les esprits comme dans les actes. Chez les oligarques de la technologie californienne comme chez les fabricants de pesticides européens. Ainsi découvres-tu *L'heure des prédateurs* de Giuliano Da Empoli, best-seller que

tu supposes symptomatique. Puis *La politique de la peur*, d'Antonio Scurati. Puis *L'art de la paix* de Bertrand Badie. Tous très bien conçus, référencés, façonnés, composés et calibrés pour instituer des débats réjouissants au sein de tous les publics. Etre ensemble, au moins. Mais tous insuffisants pour toi, qui cherches encore autre chose à désigner dans les tréfonds de l'humain qui t'entoure par millions d'exemplaires dans tes villes. Dans cet humain qui te force à le prendre en considération, voire à l'aimer. Et dans l'humain que tu es. Tu voudrais descendre en toi, au creux du monde. Explorer l'angoisse inouïe logée dans l'intimité des êtres, celle qu'on ne perçoit presque pas tant elle est enfouie dans leurs dédales intimes. Celle qui s'aggrave ensuite dans la masse des foules, et finit par produire la violence actuelle du monde. Celle qui se manifeste en désespoir généralisé, en crime épidémique, en suicide collectif inconscient. En commençant par l'échelle des personnes, qui rompent entre elles toute conversation bilatérale

dès lors que la présence d'une altérité les soumet à l'hypothèse de se réaménager. Puis les propulse dans un état d'alerte, et bientôt sur un pied de guerre. Tant est forte en elles cette terreur de la dépossession intime. Alors s'enferme. En brutalisant l'Autre. C'est un immense chapitre, tu le sais. Tu le sens.

C'est alors que tu te remémoires, tous tes livres ayant été refermés sinon glissés dans quelque dépôt de lecture à l'usage du public, cette phrase extraordinaire qui t'avait saisi voici peut-être une trentaine d'années. Elle est de Rainer Maria Rilke, dans la huitième de ses *Lettres à un jeune poète*: «Toutes les choses terrifiantes ne sont peut-être que des choses sans secours attendant que nous les secourions.» Quoi? Porter secours à ceux qui génocident à Gaza, massacrent les papillons et labourent le fond des océans? Eh bien oui. Justement ceux-là. Et comment? Parler! Trouver le moyen. Même un silence exprimant ton vœu. Un signe. Quelque chose. Voilà le cap, ce qui te reste. ■

«CE SONT LES PIERRES QUI ME CHOISISSENT»

Artisan de la pierre, David Sarrasin travaille en connivence avec la nature, ses créations respectant les formes initiales des roches trouvées. Incursion dans son atelier.

Sonya Mermoud
Photos Olivier Vogelsang

Des bacs et vases à fleurs, des rangées de vasques pour salles de bain, des assiettes et plats de différentes dimensions, des statues, des supports pour bouteilles, des couteaux, des jeux du moulin... Autant d'objets hétéroclites, la plupart utilitaires, reliés par un point commun: tous sont en pierre. Un matériau qui fascine David Sarrasin depuis l'âge de 15 ans. Dans la halle qu'il a construite avec un autre exploitant et qui lui sert d'atelier et de salle d'exposition, l'homme de 55 ans raconte: «Je rêvais de devenir cuisinier, mais mon père s'y est opposé. Il faut accepter ce que disent les parents.» Bon fils, le natif d'Orsières, en Valais, effectue alors un CFC en maçonnerie. Se passionne pour le travail. Et se lance à son compte à l'âge de 20 ans, n'entendant pas dépendre d'un patron. Durant son apprentissage, il a appris à monter des murs en pierres sèches. Une technique qu'il perpétue, comme en témoigne un bar en forme de fer à cheval et des pans de parois visibles dans le vaste espace qu'il occupe à temps partiel.

RESPECT DE LA FORME ORIGINALE

«L'été, je travaille pour mon entreprise», explique l'artisan, confiant, après des années dans la construction, avoir le corps «qui grince de partout». L'hiver, l'homme se consacre à ses créations. Des pièces qui ont toutes été réalisées avec des roches de la région prélevées dans le lit de la rivière de la Dranse et le val Ferret. Et le passionné, passant d'un objet à l'autre, de s'émerveiller constamment devant

«Je fais de tout.
J'invente chaque jour»
David Sarrasin

ses trouvailles, de la variété des calcaires, de leurs couleurs, des veinages, des granits du Mont-Blanc... Non sans préciser: «Ce sont les pierres qui me choisissent. Qui me parlent. Leur forme m'inspire leur devenir. La nature fait la plus grande partie du travail.» David Sarrasin va ainsi respecter leur aspect original et l'adapter à la finalité envisagée. De la diversité à la clé, entre lavabos, cloche de vache dans lequel se glisse une bouteille, sucrier, fontaines, stèles funéraires... et même un urinoir. «Je fais de tout. J'invente chaque jour», poursuit, volubile, le manuel, qui se charge aussi de recycler des ardoises de toits de raccorder en transformation pour les changer en vaisselles. Et admirant, dans ce cas encore, les veines de quartz qui font de chaque pièce un exemplaire unique.

PETIT BOUT D'ALPES

David Sarrasin détaille encore les différents gestes du métier entre carottage, découpe, bouchardage et finitions. Et note avec fierté qu'il ne possède aucune machine numérique. Travaillant actuellement à la réalisation d'une assiette, il revêt un équipement de protection, puis, une meule à disque à la main, poursuit le débitage de la pierre en transformation. Une opération qu'il réalise dans la cour extérieure joutant la halle où sommeillent des stocks de roches. En cette journée ensoleillée mais soumise à un foehn violent, l'homme, encerclé par les montagnes, manie avec adresse son outil. Et rabote, force à l'appui, ce petit bout d'Alpes dans un bruit infernal, produisant un épais nuage de poussière dissous par



David Sarrasin, armé d'une meule à disque, travaille à la réalisation d'une assiette.



Des gestes du métier. Première ébauche avant la découpe et l'opération de polissage. Un dernier travail effectué par Brice Sarrasin. Il lui faudra quatre à six heures, selon la taille de l'objet, pour terminer cette étape.



David Sarrasin et son fils Brice, admiratif de sa trajectoire et prêt à lui succéder à l'atelier.

les impétueuses rafales. Son fils Brice, 27 ans, qui travaille avec lui fera une démonstration de la phase de polissage. «Pour une assiette moyenne, il faut compter quatre heures et environ six heures pour une taille standard», souligne le jeune homme, protégé par un tablier de l'eau giclant de tous côtés. «Les différentes couleurs de disques abrasifs servent à identifier la dureté des diamants. Il faut compter jusqu'à huit passages successifs en changeant de disque pour ôter l'ensemble des marques et obtenir un résultat optimal», ajoute Brice Sarrasin,

«Il est parti de rien, il a tout construit de ses mains»

Brice Sarrasin

partageant la passion inspirante de son père. «Il est parti de rien, il a tout construit de ses mains», note-t-il, de l'admiration dans la voix tout en continuant sa tâche.

MAGIQUE...

«C'est magique de voir apparaître les veines du quartz. On ne sait jamais qu'elle couleur va surgir. On trouve une roche et on la sublime», s'enthousiasme le jeune Valaisan, bien décidé à poursuivre dans la voie tracée par son géniteur. Et cela alors qu'il a effectué un CFC de cuisinier, poussé par sa mère, avant celui de maçon, dans un étrange croisement de chemins contrariés, son père ayant été lui aussi détourné de son premier choix de profession. «J'aime toutefois bien la cuisine. Je ne regrette pas, mais mon truc, c'est la pierre. Je veux continuer dans ce domaine et gagner ma vie comme artiste», ajoute celui qui œuvre également sur les chantiers dans l'entreprise paternelle. Rien d'étonnant. Chez les Sarrasin, on est très famille. Et tous les membres s'entraident et participent aux activités plurielles de la maisonnée entre travail de la vigne, encavage ou encore, durant la belle saison, la gestion d'une buvette d'alpage. Epaulant sa fille aux fourneaux, David Sarrasin se transforme alors en aide-cuisinier et affineur de fromages. De quoi concilier ses multiples centres d'intérêts, le maçon et artisan faisant volontiers d'une pierre plusieurs coups... ■